

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL, FINANCIER ET D'ASSURANCE.

Vol. 3—No. 22

MONTREAL, 5 MARS, 1874.

[\$2 PAR ANNÉE

## LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISSENT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le *Négociant Canadien* est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin.

Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 30, Rue St. Gabriel.

Abonnement, - - - - \$2.50 par an

Pays durant le premier mois 2.00 "

Annonces - 10 cts par ligne par insertion

BEAUSOLEIL, MORIN & Cie.

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

## HOSPICE LABELLE & Cie

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

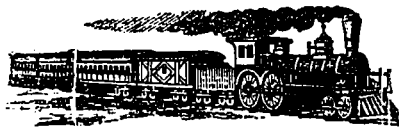
No. 10, RUE DU PORT,

MONTREAL.

## Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa via Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec les Trains du Grand-Tronc.

## Trois Trains Express Quotidiens

DEPART.		ARRIVÉE.	
Brockville	7.20 A. M. 4.00 P. M.	Ottawa	8.00 P. M. 12.30 P. M.
Ottawa	9.30 de 4.45 do	Renfrew	2.00 de 9.45 do
Renfrew	8.00 de 3.00 de	Brockville	1.50 de 9.45 do

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret une fois que les wagons ont été chargés.

H. ABBOTT, Gérant.

Rockville, 6 Mai 1872.

## N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

## Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les nom et raison de N. RENAUD & Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,  
F. LARIN,  
A. E. GAUON. 30-30

## MEULES FRANÇAISES

ET

## ÉCOSSAISES

Pierres à Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeurs.)

- do pour mouler le blé,
- do pour mouler l'avoine,
- do pour écaler l'avoine,
- do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSE :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,  
34, Rue des Enfants Trouvés.

## W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Étain,

## TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Étain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné  
Cuivre en Lingot, Fil de Fer, Clément Romain,  
Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, Do de Portland  
Antimoine, Vitres, Do du Canada,  
Zinc en Feuilles, Peintures, Tuile à Paver,  
Zinc en Lingots, Terre à briques, Vases de Jardin,  
Plomb en Saumon, Fine Covers, Dessus Chemin,  
Rouge de Plomb, Briques àfour-Fontaines, naises,

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encaustique Patenté, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lit. Un stock considérable toujours en mains.



## Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

### ARRANGEMENTS D'HIVER

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Dorois, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

#### ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.30 A. M. Express de nuit do do do 8.00 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 6.00 A. M. Train de passagers pour Brockville et toutes les stations immédiates 4.00 P. M. Trains laissant Montréal pour Lachine, 7.30 A. M., 9.30 A. M., 3.00 P. M., 5.30 P. M., et 6.30 P. M. Trains laissant Lachine pour Montréal, à 6.30 A. M., 8.20 A. M., 1.00 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

#### ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central 3.30 A. M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.10 P. M. Train de malle pour Boston via le Chemin de Fer de Jonction des Cantons du Sud-Est, à 2.15 A. M. Train d'accommodation pour Island Pond et les stations intermédiaires 7.00 A. M. Train de la malle pour Island Pond et les stations intermédiaires 4.00 P. M. Express de nuit pour Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas 10.00 P. M. Train de la malle de nuit pour Québec, arrêtant à St. Hilarie et à St. Hyacinthe, à 11.00 P. M.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur "F. A. L. M. O. U. T. H." communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissant Portland pour Halifax, N. E., tous les Mardis, à 5.30 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax à 4 heures P. M. chaque samedi.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trafic en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

#### BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 143, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES  
Directeur-Gérant.

Montréal, déc. 1873

# L. A.

## CIE. D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

### Contre le Feu et les Accidents de la Mer

**Capital autorisé \$5,000,000**

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

**TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU**

**A des Taux Modérés**

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

**DIRECTEURS :**

**Hon. JOHN YOUNG, President**

**J. F. SINCENNES, Vice-President**

ANDREW ROBERTSON,  
J. R. THIBAudeau,  
L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL,  
W. F. KAY,  
M. C. MULLARKY,

ANDREW WILSON,

Secrétaire-Trésorier..... ARTHUR GAGNON.  
Gérant..... ALFRED PERRY.

**Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques**  
17 septembre 1873.

## J. HUDON & Cie

**IMPORTATEURS**

**D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS**  
**EN GROS**

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

### MONTREAL

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN



#### AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 10 Janvier 1871.  
ESCOMPTE autorisé sur les envois américains  
jusqu'à nouvel ordre : 11 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

**LARD EN CARCASSE**  
EN LOTS AU GRÉ DES ACHETEURS.

En vente par

**D. REES & Cie.,**

44 et 46, Rue des Sœurs Grises.

19 fév.

31-31

### \$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

G. STINSON & CIE.,  
Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

**L. A. LESPIQUE**  
Entrepot d'Épiceries, Liqueurs  
ETC., ETC., ETC

**Marché Bonsecours**

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVIERE)

Effets portés à domicile.  
21 avril

20-20

BUREAU DE POSTE, Montréal, 1er décembre 1873

Distribuées.	MALLES.	Levées
A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.
8.30	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.15 6.45
11.00	Province d'Ontario, (a)	7.15 6.45
6.30	Rivière Ottawa par route	
QUEBEC.		
	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	
8.00	Québec, p. chemin de fer. Townships, C.F.T. Riv. Arthurskuel Riv. du Loup.....	7.00
2.00	St Rémi et Hemmingford.....	7.00
11.00	St Hyacinthe et Sherbrook.....	2.00
00.00	Do St-Jenn et Rouse's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	3.15
02.00		2.15
		1.45
MALLES LOCALES		
1.00	Beauharnois (route).....	6.00
1.00	Chambly.....	6.00
1.00	St. Césaire.....	7.15 3.15
1.00	Contrecoeur, Varanoc et Verchères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	8.15 2.25
10.00	5.45 Huntingdon.....	6.00 2.00
9.00	2.00 Lachinc.....	6.00 2.00
10.00	St. Lambert.....	1.15
9.50	2.15 Laprairie.....	1.45
11.00	Longueuil.....	6.00 2.00
	N. Glasgow & St. Récollet.....	7.00
	5.15 Terrebonne & St. Vincent.....	7.00 3.00
9.30	5.40 Pointe St. Charles.....	8.30 6.00
	1.20 St. Laurent, St. Basache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
	3.30 St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
10.00	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00 2.30
8.00	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....	1.30
PROV. MARITIMES.		
	N-Brunswick et Isle P. E. Halifax, N.-E.....	3.15 7.00
	Les malles pour T.-Nouveau sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.....	7.00
ETATS-UNIS.		
8.10	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	7.00 2.15
8.11	New-York et les Etats du Sud.....	2.15
8.10	Island Pond, Portland et le Maine.....	3.15 & 7
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00 6.45

INDES OCCIDENTALES.	
Lettres, etc., payés d'avance par N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....	2.30
Pour Havane et Indes Occidentales par Havane, tous les lundis P.M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 2ème jour de chaque mois.	
GRANDE BRETAGNE,	
Par la ligne Canadienne. Vendredi Par New-York les Mardis, Jeudis et Samedis.....	7.00 2.15

(a) Les sacs de la mallo par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.  
(b) do. ouverts jusqu'à 1.30 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.  
Le Dimanche à 9.00 p. m.  
16 F. v. 1871.

### \$5.00 MOULINS A DRECOU \$5.00

Première classe et complets sous tous les rapports.

**AGENTS DEMANDES**

Avantages extraordinaires, Circulaires, Echantillons de couture, etc., gratis.

**COMPAGNIE MANUFACTURIERE HOPE**  
26, University Place  
New-York.

4 sept. 1870

CIRCUAIRE HEBDOMADAIRE

DE

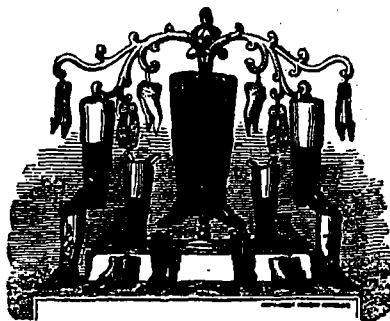
G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle et de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs. En consultant la liste ci-dessous, nos marchands pourront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou Bateaux à Vapeur, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Ouvrages pour Hommes.	Ouvrages pour Femmes.	Ouvrages pour Filles.
Bottes Napoléon, semelles rapportées..... 3 00	Bals buff dentelés, hautes, D. S. et S. S..... 1 15	Bals buff hautes dentelées..... 85
" en taure..... 2 25	" " union dentelés, hautes D. S. et S. S..... 1 10	" cuir grainé hautes dentelées..... 80
" en vache No. 1..... 2 15	" " cuir grainé dentelées " " " " 1 15	" buff union " " " " 80
" " No. 2..... 2 10	" " " basses " " " " 1 05	" buff " basses " " " " 85
" veau français, cousues à la machine..... 3 75	" buff " " " " " " 1 05	" cuir grainé " " " " 80
Demi-bottes buff, et en vache D. S. et S. S..... 1 90	Bottines en vache D. S..... 90	" kid français, cousues..... 1 75
Waterloo No. 1..... 1 10	" " S. S..... 85	Bals kid français boutonnées..... 1 75
Brogans No. 1..... 1 00	Demi-bottines en vache D. S..... 80	Bottines en cuir D. S..... 70
Cong. buff cousues à la machine..... 2 50	Congress buff..... 1 05	" " bouts en cuir D. S..... 75
" veau canadien..... 2 75	Cong kid français cousues..... 1 80	Souliers cuir vernis à talons 13 à 2..... 75
" Français..... 3 00	Bals " " boutonnées..... 2 25	" " " 9 à 12..... 65
" " " cousues à la main..... 3 25	Pantouffles union..... 42	" " " 6 à 8..... 55
" tête de veau français chevill., sem. rapp. 1 40	" tapis..... 0 50	Cong. buff bouts en cuir vernis..... 90
" vache fendue " " " " 1 65	" " fleuris..... 0 85	Cong prunelle..... 70
" buff " " " " 1 80	" " feutre élastique D. S..... 0 60	Bals " hautes, boutonnées..... 1 30
" " " DS et SS 1 70	" " patent carlé..... 0 60	" " " hautes de fantaisie..... 1 35
Cong. prunelle cousues à la machine..... 1 35	" " tweed canadien..... 0 50	" " basses..... 80
Cong. " " points jaunes..... 1 25	Souliers cuir vernis S. S..... 0 80	" " hautes..... 1 15
Cong. " " " " " " 1 90	" " élastique D. S..... 0 80	<b>Ouvrages pour Enfants.</b>
Pantouffles tapis..... 65	" " à talons..... 0 90	Bals buff hautes, dentelées D. S. et S. S. 6 à 10..... 70
<b>Ouvrages pour Garçons.</b>	Bals prunelle hautes de fantaisie..... 1 05	" cuir grainé hautes, dent. D. S. et S. S. 6 à 10..... 70
Bottes en taure, semelles rapportées 1 à 5..... 1 60	" " unies..... 1 00	" buff union, hautes, dent. D. S. et S. S. 6 à 10..... 65
" Nap..... 1 75	" " hautes reclaquées cuir vernis..... 1 50	" buff union basses D. S. et S. S. 6 à 10..... 60
" Nap Union..... 1 35	" " " boutonnées..... 1 70	" buff " " " " " " 65
Congress reclaquée en cuir vernis..... 1 30	" " moyenne reclaquées cuir vern. bout..... 1 50	" cuir grainé " " " " " " 60
Cong buff semelles rapportées..... 1 25	" " " " " " " " 1 35	" cuir grainé, et buff reclaquées D. S. et S. S. 6 à 10..... 60
" D. S..... 1 25	" " reclaquées chèvre..... 1 50	Cong buff D. S. et S. S. 6 à 10..... 70
" en vache fendue sem. rapp..... 1 25	" " basses unies..... 0 75	" " bouts en cuir D. S. et S. S. " " 70
Bals union semelles rapportées..... 0 85	" " bouts cuir vernis..... 0 75	Bottines en cuir, bouts en cuir..... 50
Waterloo..... 0 25	" " hautes boutonnées..... 1 60	Cong. Buff bouts en cuir vernis..... 70
Brogans..... 0 80	" " moyenne, bouts en cuir vernis..... 1 25	Souliers de fantaisie 2 à 6..... 87 1/2
<b>Ouvrages pour petits Garçons.</b>	" " unies boutonnées..... 1 35	Souliers cuir vernis de fantaisie 2 à 6..... 35
Bottes en taure sem. rapp. bouts en cuir, 9 à 13 1 30	" " lacés aux côtés reclaq. cuir vernis 1 00	Bals couleur dentelées à talons " " 60
" Nap..... 1 45	Cong. " " " " " " 0 75	" bouton. recl. en c. vernis à tal. 3 à 7 65
" Nap Union..... 1 35	Congress prunelle hautes bouts en cuir verni..... 1 30	Bals prunelle, hautes de fantaisie " " 75
Cong. buff semelles rapportées 9 à 13..... 1 05	do do moyennes do élastique en soie 1 15	" basses bouts en cuir vernis " " 60
Bals union..... 1 00	do do do " " " " 1 05	Cong. " basses bouts " " 60
Brogans..... 0 65	do do do basses..... 0 60	
Congress toile brune ou noire..... 1 25		

Liste des prix des bottines et souliers fabriqués par la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal

Claques.	Bottines en Feutre.
POUR HOMMES. Fortes..... \$ 65	POUR HOMMES. Bouclées..... 1 40
" " Légères..... 65	" De Fantaisie..... 1 85
" " A renfort double..... 67 1/2	" FEMMES. Bouclées..... 1 15
" " Imitation de Sandales..... 67 1/2	" Boutonnées..... 1 40
" " " à boutons..... 70	" De Fantaisie..... 1 65
" " Sandales à courroies..... 67 1/2	POUR FILLES. Bouclées..... 80
POUR FEMMES. Fortes..... 47 1/2	" Boutonnées..... 1 25
" " Légères..... 47 1/2	" De Fantaisie..... 1 40
" " Sandales à courroies..... 52 1/2	POUR ENFANTS. Bouclées..... 65
" " Imitation de Sandales..... 52 1/2	" Boutonnées..... 95
" " de Boutons..... 55	" De Fantaisie..... 1 10
" " Taillées basses..... 45	POUR GARÇONS. Bouclées..... 1 20
POUR FILLES. Sandales à courroies..... 45	PETITS GARÇONS. Bouclées..... 90
" " Imitation de Sandales..... 45	
" " de Boutons..... 47 1/2	
POUR GARÇONS. Fortes..... 50	
PETITS GARÇONS. " " " " " " 42 1/2	
POUR ENFANTS. Fortes..... 35	
" " Sandales à courroies..... 40	
" " Imitation de Sandales..... 40	
" " de Boutons..... 42 1/2	

Bottines Artiques.	Claques doublées en Flanelle.
POUR HOMMES..... \$1 65	POUR HOMMES. A Renfort Double..... \$1 10
" FEMMES..... 1 35	" " " " " " 1 10
<b>Conditions et termes de vente de chaussures en cuir.</b>	" FEMMES. Bouclées..... 80
Tout montant dépassant cent piastres devra de suite être réglé par Billet ou Traite, comme suit:	" FILLES. Bouclées..... 80
Traite à vue ou argent comptant, Escompte 5 0/0	" GARÇONS. Bouclées..... 80
Traite ou Billet à un mois " " 4 0/0	PETITS GARÇONS. Bouclées..... 60
" " deux " " 2 0/0	POUR ENFANTS. Bouclées..... 50
" " trois " " Prix nets.	

Il est regrettable qu'il y ait encore des marchands qui, faute de s'être donné la peine de faire une petite visite à une maison à Bon Marché perdent eux-mêmes et font perdre à leurs pratiques un profit de 10 à 20 par cent. Allons, Messieurs, un peu de patriotisme ; pensez à vos clients, à vous-mêmes et au Soussigné

G. BOIVIN.

## REVUE COMMERCIALE.

*Pour la semaine finissant le 4 Mars 1874.*

L'attention du commerce a été absorbée depuis huit jours par les délibérations de la Chambre de Commerce de la Puissance qui a clos sa quatrième session vendredi soir.

Cette session a été importante à plus d'un point de vue, et on y a consacré des principes qui, jusqu'ici, avaient été repoussés par cette même association avec des majorités décroissantes d'année en année, comme par exemple le principe de protection à nos manufactures. Le fait est que le principe de protection, à quelque point de vue qu'on l'a envisagé, a été généralement sarcoïonné: protection aux manufactures, protection contre les agences mercantiles, protection dans les assurances sur la vie, protection aux voyageurs sur les bateaux-à-vapeur, protection contre la fraude en recommandant de nouveau l'inspection obligatoire de certaines denrées. Nous voyons aussi qu'une résolution a été adoptée à l'unanimité pour changer le système actuel de mesurage des liquides, en recommandant au gouvernement de passer une loi pour substituer le mesurage par le poids au lieu du système actuel. Nous ne pouvons qu'applaudir à ces mesures que nous avons régulièrement invoquées dans les colonnes de notre journal depuis sa fondation.

Les affaires paraissent enfin vouloir se réveiller. On s'est informé, pendant la huitaine qui vient de s'écouler, beaucoup plus qu'à l'ordinaire de marchandises de toute sorte.

On nous informe que les opérations forestières se poursuivent depuis quelque temps très activement, particulièrement dans la Province de Québec, et qu'on sort des forêts de fortes quantités de bois, favorisé qu'on est par le beau temps et les beaux chemins.

*Nouveautés.*—Le commerce de nouveautés est quelque peu plus actif, mais paraît être inégalement partagé. Certains accusent un bon courant, tandis que d'autres se plaignent de l'absence continue des affaires. Il en est de même des remises qui sont satisfaisantes pour les uns et très dissatisfaisantes pour d'autres. A tout considérer, comparativement au mois qui vient de s'écouler, il y a une amélioration sensible, et le commerce de nouveautés, principalement d'articles de fantaisie, serait beaucoup plus actif, si nous n'avions sans cesse à la mémoire le vieux dicton, que l'hiver est dans un sac et il faut qu'il se vide. L'hiver que nous passons est remarquable par l'absence de froid et des tempêtes que des pays, généralement mieux partagés que le nôtre sous le rapport de la température, ont eu à souffrir à plusieurs reprises. Décidément l'hiver de 1873-74 n'a pas mérité de la mauvaise réputation des hivers canadiens. Mars qui a coutume d'arriver comme un lion et qui nous arrive comme un agneau nous réserve-t-il quelque mauvais tour? C'est ce à quoi le commerce en détail de nouveautés semble s'attendre en différant ses achats.

Les commandes qu'envoient les commissaires voyageurs s'appliquent plus particulièrement à une classe de marchandises, aux étoffes à robe. Les commandes ne sont pas fortes, mais à part des articles purement de luxe et de fan-

taisie, elles comprennent un assortiment assez général.

*Laines.*—Notre marché à la laine n'offre aucune changement important.

A Londres, il a été décidé que l'ouverture de la première série d'enchères d'abord fixée au 12 février, aurait lieu le mardi 17 février. Les arrivages à ce jour comprennent: 13,773 b. Sydney; 26,864 b. Port-Philippe; 222 b. Van Diemen's Land; 23,459 b. Adelaïde, 2,289 b. Nouvelle Zéland; 18,262 b. Cap de Bonne-Espérance. Total 84,860 balles. La quantité disponible s'éleverait peut-être à environ 150,000 balles si les vents étaient favorables.

Aux ventes de laines communes tenues à Londres il a été offert: Russie, 4,127 balles; Méditerranée, 1,512; Perse, 228; Indes, 92; Espagne, 88; Chine, 200; poils de chameau, 453; diverses, 404. Total, 7,102, dont environ 2,498 ont été vendues. Les Russes furent quelque négligés et les blanches lavées à dos séchèrent de 1/2 à 1 d. la livre. Par contre, les laines grises et noires se vendirent aisément, aux derniers prix courants. Perse et Mogadore sans changement.

Voici les prix obtenus pour les genres principaux: Russie blanches 9 à 10 d., grises et noires 7 à 8 1/2 d., Perse 11 à 12 1/2 d., Mogadore supérieures 14 à 14 1/2 d., moyennes 10 à 8 1/2 d., inférieures 6 à 8 d., Turquo en suit 7 d.

La première série de ventes de Liverpool a commencé le 20 janvier et s'est terminée le 30 du même mois; les quantités offertes ont comporté 10,500 b. Indes; 9,680 b. Méditerranée et Perse; 150 b. Russie; 650 b. Espagne et Portugal; 1,600 b. La Plata; 6,880 b. Pérou, Lima et Chili; 880 b. Alpaca; 740 b. Mohair; 1,160 b. diverses. Total 32,246 balles.

Les ventes de laines des Indes se sont passées avec entrain, les prix courants ayant été maintenus pour tous les genres, à l'exception des laines blanches supérieures qui s'adjugèrent 1 d. plus bas; il y a eu, par contre, très-peu d'animation pour les laines diverses, dont une faible partie seulement a trouvé preneurs; les cours sont irréguliers et montrent en général une baisse moyenne de 1/2 à 1 d. la balle sur ceux payés avant la vente. Les Plata sont les seules qui jouissent d'une bonne demande aux prix antérieurs; mais par suite des hautes limites des détenteurs, la moitié seulement de la quantité offerte a été adjugée.

*Métaux et feronneries.*—La demande pour feronneries et les métaux est toujours très calme, à peu près nulle. Un correspondant anglais, écrivant il y a quelques jours sur l'état du marché des métaux et feronneries, disait que le monde entier semblait avoir fait un pacte pour ne pas acheter de métaux ou feronneries qu'après une baisse beaucoup plus accentuée que celle qu'on a eue à enregistrer jusqu'ici.

Le fer en barre, quoique nominale coté à Sheffield £14 peut s'acheter à £13. Les commandes pour le printemps sont extrêmement limitées et si les commissionnaires n'ont pas d'ordres en réserve, le volume des opérations aura été moindre que depuis bien longtemps. Dans les districts qui fabriquent les rails, on compte encore que la Russie paraîtra bientôt dans le marché pour faire de forts achats qui sauveront la situation.

Un fait important vient d'avoir lieu en Angleterre et il faut toute l'excitation inhérente au temps des élections pour l'avoir laissé passer comparativement sous silence. Voici ce dont il s'agit. Un contrat a été conclu à Liverpool pour une forte quantité de fer en barre belge à £9.10 franco à bord, égal à £10 par tonneau livré à Liverpool. Le fer de même qualité de manufacture anglaise est coté de £11.5 à £11.10 par tonneau. Ce n'est pas l'importance

comme transaction qui mérite d'attirer une attention spéciale, mais le fait que les belges peuvent aujourd'hui produire du fer à meilleur marché que peuvent le faire les anglais.

A en croire nos correspondants d'Europe, le commerce doit s'attendre à une hausse très marquée sur le fer de Suède, hormis que les Suédois nient plus de neige et de glace qu'ils en ont eues depuis le commencement de l'hiver. Il est impossible, dans l'état actuel des chemins, de trans porter soit charbon, soit minerais aux usines.

En Ecosse, le prix de la fonte recule régulièrement et à la date du départ du dernier steam er on cotait comme suit les différentes qualités: Garthsherrrie No 1, 110s; No 3, 103s 6d; Coltness No 1, 112s 6d; No 3 104s; Carnbroe No 1, 108; No 3, 102s; Clyde No 1 104s; No 3, 102s; Govan No 1, 104s; No 3, 102s; Langloan No 1, 110s; No 3, 103s; Calder No 1, 111s; No 3, 103s; Glengarnock No 1 109s; No 3, 104s; Eglinton No 1, 104s; No 3, 102s; Dalmellington No 1, 106s; No 3, 104s; Summerlee No 1, 107s; No 3, 102s 6d; Monkland No 1, 104s; No 3, 102s.

*Charbon.*—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans ce combustible. Le temps comparativement doux dont nous jouissons empêche une hausse que le froid aurait pu créer.

A la vente mensuelle qui a eu lieu à New-York mercredi le 25 février on a adjugé 60,000 tonneaux aux cours suivants: Steamboat, \$4.50 à \$4.55; grille \$1.50 à \$4.55; egg size \$4.72 1/2 à \$4.75; poêle \$5.17 1/2 à \$5.20; chestnut \$4.17 1/2 à \$4.20.

*Bois de corde.*—De même que pour le charbon, la demande pour le bois de chauffage est comparativement calme et les stocks sont amples pour les besoins de la consommation. La culture apporte passablement de ce combustible sur notre place qui trouve preneurs à quelque peu au-dessous du prix courant dans les clos.

*Chaussures.*—Nous avons à signaler aujourd'hui un courant d'affaires plus actif dans l'article chaussures et les commandes deviennent plus nombreuses et plus importantes de jour en jour.

*Cuir.*—Le marché au cuir n'offre aucun changement dans le prix.

*Céréales.*—Notre marché à ces céréales ne sort toujours pas de l'état de calme dans lequel il est plongé depuis le commencement de l'hiver. Il ne nous reste plus maintenant qu'à attendre l'ouverture de la navigation pour le voir se réveiller. Dans quelques jours, les chemins seront trop mauvais pour pouvoir transporter avantageusement les grains.

On signalait comme suit la situation des céréales en Europe au départ de l'*Hibernian*.

Les affaires en grains ont été très-calmes depuis huit jours, en Europe, et les prix sur presque tous les marchés doivent se voir en tendance faible.

A Paris, les offres en blés de commerce sont d'une très-minime importance, et les prix demandés sont les mêmes que ceux de la semaine dernière. Malgré la mouture des farines, la meunerie ne serait pas éloignée d'acheter, si elle pouvait obtenir quelques concessions. Devant la résistance qui lui est faite, la meunerie s'abstient.

Les autres marchés français ont été généralement calmes depuis huit jours et les prix y sont faiblement soutenus.

En Angleterre les transactions vont en se ralentissant et les transactions ont été fort limitées. A Londres et à Liverpool, les blés étaient plus offerts que demandés et les prix étaient en baisse de 50 centimes sur les blés.

En Belgique, les blés sont plus délaissés, mais cependant les cours se maintiennent encore. Les affaires sont réduites, par suite de l'abstention de la meunerie; mais les détenteurs n'ont pas trop de marchandises et espèrent placer au premier jour à des prix plus élevés. Les seigles sont complètement délaissés; les offres, du reste, dépassent de beaucoup les demandes.

En Hollande, les blés sont tenus très-fermes; les stocks sont peu importants et ne peuvent se remplacer à l'étranger qu'à de grands prix. Aussi les vendeurs tiennent-ils fermement la main. Les seigles, par contre, sont très-offerts et ne se placent que difficilement. Les arrivages ont été très-nombreux et doivent l'être encore plus dans quelques semaines; aussi, les acheteurs se montrent-ils très-réservés et ne prennent qu'au jour le jour à des prix sans cesse en baisse.

En Allemagne, les transactions se sont de beaucoup ralenties; la consommation est assez largement approvisionnée pour le moment et préfère attendre pour profiter des bas prix, qui ne peuvent manquer d'arriver, si la stagnation dure encore quelques temps. Dans les ports de la Baltique, les ordres d'achats pour compte étranger ont été retirés et les détenteurs, en présence de stocks assez importants, se trouvent dans l'obligation de faire de la baisse.

En Suisse, le ralentissement des affaires ne fait que s'accroître chaque semaine; la marchandise n'est pas abondante, mais suffit à la consommation, aussi les prix des blés sont-ils purement nominaux.

En Italie, les arrivages de la mer Noire se poursuivent sur une petite échelle, il est vrai; mais les transactions sont fort limitées. Les blés, quoique peu recherchés, se maintiennent fermement.

En Hongrie, les apports de la culture deviennent un peu plus nombreux; mais cependant, comme la consommation fait assez d'achats, les blés se soutiennent assez bien, et l'on ne peut que constater les mêmes cours.

Dans la mer Noire, les transactions sont toujours peu actives, les arrivages de l'intérieur n'étant pas nombreux; aussi les détenteurs tiennent-ils les prix très-fermes.

**Farines**—Les ventes suivantes ont été effectuées à la Halle aux Blés pendant les trois premiers jours de cette semaine.

Forto pour boulangerie.

200 Barils.....	\$5.75
100 do .....	5.80
100 do .....	5.85
50 do .....	6.00
50 do .....	6.22½

Spring extra.

100 Barils.....	\$5.60
50 do .....	5.70

Extra.

50 Barils.....	\$6.15
100 do .....	6.20

Supérieure extra.

100 Barils.....	\$6.25
100 do .....	6.40
50 do .....	6.45

Superfine.

100 Barils.....	\$5.65
-----------------	--------

Fine.

100 Barils.....	\$4.75
-----------------	--------

Middlings.

100 Barils.....	\$4.40
100 do .....	4.30

Pollards.

100 Barils.....	\$3.50
-----------------	--------

**Graines.** Graine de mil.—Cette graine a subi

de violentes fluctuations pendant la dernière quinzaine de février. Sous le coup d'une bonne demande pour Terre-Neuve, les Provinces Maritimes et les Etats-Unis et la modicité des recettes, les détenteurs avaient porté le prix jusqu'à \$4 par 45 livres. Les commissionnaires ayant résisté et s'étant retirés du marché, il s'établit un mouvement de baisse et le prix recula jusqu'à \$3.15, auquel prix plusieurs transactions furent conclues. Le marché clôturant ferme de \$3.15 à \$3.25 selon qualité.

**Grain de lin**—Recettes nulles.

**Graine de trefle**—Recette légère. On cote celle du Haut-Canada 10c à 11c par livre.

**Foin**—Le marché au foin a été abondamment approvisionné par la culture cette semaine et la consommation a opéré librement aux cours précédemment cités clôturant avec une forte tendance à la hausse.

Le foin pressé est de défaut difficile, mais les détenteurs préfèrent le tenir encore quelque temps et pour l'écouler pendant la saison des mauvais chemins, plutôt que de faire les concessions demandées par les acheteurs. On cite une vente de 100 ballots à \$12.25 par 1,500 livres.

**Comestibles.** Porcs abattus.—Le marché qui à la clôture de notre dernière revue montrait quelque signe de faiblesse est de nouveau redevenu ferme et a recouvert tout ce qu'il avait perdu.

Nous avons à constater un fait extraordinaire cet hiver dans l'absence complète de salaisons par les établissements qui font une spécialité de cette industrie. Les porcs abattus en Canada se sont maintenus régulièrement à des prix si élevés, comparativement aux cours du marché de Chicago, que les salaisons auraient dû être faites dans des conditions tout à fait désavantageuses, c'est pourquoi les fabricants de salaisons ont cru plus avantageux de rester inactifs et importer le lard en baril de Chicago plutôt que de le saler eux même. Nous cotons à la clôture en quantité \$7 75 à \$8.00 par 100 livres.

**Lard en baril**—Demande régulière avec tendance plus ferme de \$18.50 à \$18.75 pour mess inspecté et \$17.25 à \$17.50 pour mess mince.

**Saindoux**—Cette graisse a été faible pendant la huitaine qui vient de s'écouler et les détenteurs ont dû faire des concessions pour rencontrer les acheteurs. On cote à la clôture 11c à 11½c pour saindoux de choix en petits colis et 10½c à 10¾c pour gros colis.

**Beurre**—La fermeté que nous avons signalée dans nos précédents bulletins a fait de nouveau progrès. Le stock en disponible est très léger et tout ce qui nous arrive est accaparée par la consommation. On cite quelques ventes de bonne qualité à 33c et au détail, les qualités désirables commandent jusqu'à 35c par livre. Il n'y a rien aujourd'hui au-dessous de 25c pourvu que ce soit du beurre et non pas un composé de différentes matières et d'eau gelée comme il est paru sur notre marché dernièrement.

**Fromage**—Bonne demande régulière pour la consommation. On cote à la clôture 14c à 15c pour qualité supérieure avec forte tendance à la hausse. Le stock en disponible est très léger.

**Poisson.** Morue.—Manque. Dernière vente \$7 50 par baril.

**Harang**—Manque.

**Maqueron**—Manque.

**Poisson blanc**—Manque.

**Truite des Lacs**—Manque.

**Saumon**—Barils No 1 inspecté \$14.50 à \$15. Rare. Tiorces \$20.50 à \$21. Barils, No 2 inspecté \$13.50 à \$14; No 3 \$13 à \$13.50.

**Café**—Nous avons reçu quelques lots de café et le marché est aujourd'hui mieux approvisionné que pendant la dernière quinzaine de février. Les cours ont aussi quelque peu fléchi, clôturant au cours de notre prix courant.

A New-York les arrivages ont été plus nombreux et les cours ont reculé deux à trois cents par livre, clôturant lourds avec nouvelle tendance à la baisse.

A la date du départ du dernier steamer qui nous a apporté des nouvelles d'Europe on signalait la position de cette féve comme suit:

A Londres, hausse de platement un shilling sur les cafés en disponibles.

A Liverpool, les prix s'étaient également raffermis de valeur, et si les détenteurs avaient voulu céder de plus fortes affaires auraient pu se conclure.

En France, des affaires très-nombreuses avaient été conclues, aussi bien pour la consommation que par spéculation; cette dernière surtout avait rondement opéré sur la marchandise à livrer, dont les gros blocs avaient changé de mains à des prix en hausse progressive.

**Epices**—Nous n'avons rien de nouveau à signaler sur notre place et il faut voir les prix sans changement.

Ces divers articles sont restés maintenus sans changements depuis huit jours, sur le marché de Londres. Le sagou est en baisse; aux enchères de ce jour, on a écoulé 676 sacs, bon gros grain de 20s à 21s, moyen de 17s 6d à 18s ord. gros brun à 13s.

Le tapioca est en baisse de ¼d; des 949 sacs Penang offerts, la majeure partie a été retirée à 2¼d, quelques lots vendus à 2d; 576 sacs Penang bon petit grain vendus à 2¾d. Le tapioca perlé est calme et en baisse; des 622 sacs offerts la majeure partie a été retirée, extra bullets 24s à 26s, bon moyen vendu à 22s, bon gros grain 21s 6d à 22s.

Le poivre blanc est en baisse de ¼d; des 764 sacs offerts, une partie a été vendue, fair Singapore, 10¼d à 10 3/6d, lourd, 10d le restant retiré, Penang 10¼d. Le poivre noir est calme et en baisse d'environ ¼d; 490 sacs Malabar fair lourd, retirés à 8d; 2,742 sacs Penang retirés de 7d à 7½d, un lot vendu à 6¾d, un lot 6¾d; 258 sacs Batavia retirés ainsi que 481 sacs Singapore faute d'offres suffisantes; 60 sacs Traug retirés à 7¾d.

Le piment est de nouveau en légère hausse; 788 sacs vendus, gris à bonne qualité pour l'exportation, de 3¼d à 3½d, un lot 3¾d, bon petit grain 3¾d, ord. poussiéreux à fair ancienne importation 3½ à 3¼. De gré à gré on a fait 2000 sacs de 3 9/16 à 3¾d.

Les noix de muscade sont fermes; on a vendu 21 colis 32 sacs Penang, bold 73 à 60 n. à la liv, de 3s 8d à 4s 3d, 112 à 106 n. de 2s 10d à 3s, 88 à 80 n. de 3s 3d à 3s 4d, lined 86 n. à 2s 10d, petites n. 130 retirées à 2s. En incies on a retiré 11 caisses Batavia ord. à 2s 7d, un lot mid. vendu à 3s; 16 colis Penang vendus, ord. à fair roux en partie mois de 2s 4d à 3s, mid. à bon fort 3s 5d à 3s 7d.

Les clous de girofle sont calmes; des 24 colis Penang offerts 3 colis vendus à 2s 6d et le restant retiré de 2s 4d à 2s 6d; 4 barriques Batavia bonne qualité vendues à 2s. A l'hydr on a fait 50 balles Zanzibar, expédiée janvier par steamer de Bombay à 1s 6¼d. En morceaux de cannelle on a retiré 156 sacs Ceylan à 6¼d.

De gré à gré, on a vendu, cette semaine à Londres, 6,000 sacs piment de la Jamaïque de 3½ à 3¾d; 600 sacs clous de girofle d'Amboine

de 17 à 18s; 900 sacs clous de Zanzibar de 17½ à 18½d; 80 caisses clous de Girofle de Penang de 26 à 28s et 1,600 sacs poivre noir disponible de 7 à 6½d pour Penang et 7½d pour Singapour.

A Liverpool, les affaires en ces articles ont été calmes; on y a seulement vendu 1,800 sacs farine de Sagou de 15s 3d à 15s 9d.

**Fruits.**—La demande pour les fruits n'a pas été aussi active depuis huit jours que pendant la dernière quinzaine de février. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours précédemment cités.

**Huiles.**—La demande pour les huiles est calme. L'huile blanche de loup marin est quelque peu mieux demandée, mais le stock ayant été en grande partie occupée par une seule maison, les détenteurs sont fermes dans leur demande de 65c à 67½ par gallon selon quantité. L'huile de morue est toujours de difficile à 57½c. L'huile de lin s'offre plus facilement. On cote celle de provenance anglaise bouillie 72c à 73c. Le stock d'huile de marsoulin est très léger. On cote cet huile 70c par gallon. L'huile de baleine brute est quelque peu demandée pour la consommation. On commence à s'informer de l'huile d'olive, mais on ne nous a renseigné aucune vente.

**Melasse.**—D'assez fortes transactions sont sur le tapis depuis quelques jours, mais une légère divergence d'opinion entre les détenteurs et les acheteurs empêche la conclusion des opérations.

**Riz.**—Nous n'avons aucun changement à signaler dans ce grain depuis notre dernier bulletin.

On signalait comme suit la position de ce grain en Angleterre au départ de l'*Hibernian* dont la malle nous est parvenue dimanche.

La position de ce grain, s'est de nouveau quelque peu raffermie en Europe, pendant ces derniers huit jours, et un assez bon courant d'affaires a pu se conclure.

A Londres, on a vendu, en disponible, 1,200 ton. et 40,090 sacs Rangoon, de 11s à 11s 9d; 4,000 sacs Port Canning à 11s; 11,200 sacs Nécransie de 10s 6d à 11s 3d; 260 sacs Ballam ordinaire à 12s 6d et 100 ton. beau Bengale à 16s 9d, plus à livrer, 300 ton. Askoolie Bengale à 13s 6d; 200 ton. dito dito à 13s 7½d; 750 ton. Rangoon, expédition février à 12s 6d; deux chargements riz nouveau, expédition février, à 12s 6d, si pour Rangoon et à 12s si pour Bassin; cinq ou six chargements riz nouveau à expédier sur base de 12s 1½d à 12s 3d, si pour Rangoon; trois autres chargements à expédier à 12s 6d, si pour Rangoon, à 12s 3d, si pour Bassin et à 13s, si pour Nécransie; 700 ton. Bassin brisé embarquement février, 9s 3d; 150 ton. Tarée Bengale, exp. janvier fév. 13s; 996 ton. Rangoon, exp. novembre, à 12s, open charter; un chargement de 800 à 1,100 ton. Rangoon nouveau, à 12s 3d; 1,410 ton. Rangoon, à la côte, à 12s pour le Royaume-Uni; 520 tonneaux. Rangoon, dans le port, 11s 7½d, 2,000 à 2,500 ton. Rangoon nouveau à expédier en février par steamer, à 12s 6d pour Londres; 2,000 ton. Rangoon nouveau même expédition, par steamer, au même prix; 1,500 à 2,000 ton. Nécransie, expédition février, par steamer, à 11s 9d open charter; 1,200 ton. Rangoon, par navire actuellement en charge, à 12s 3d; 300 ton. Bassin, dans le port, à 11s 3d et 100 tonneaux Ballam, exp. janv.-février à 13s 6d.

A Liverpool, la demande a été très active cette semaine, à des prix en meilleur tendance, on y a vendu 50,200 sacs Rangoon de 11s à 12s 6d; 30,000 sacs Bassin de 11s 6d à 12s; 50 tonnes et 932 sacs Bengale de 13s 3d à 13s 7½d, plus à livrer, un chargement Rangoon

nouveau, de 12s 3d à 12s 6d suivant la date d'expédition.

**Sel.**—Les détenteurs offrent de fortes concessions pour mouvoir cette marchandise qui, depuis le commencement de l'hiver, a été entièrement négligé. Le gros de Liverpool a été offert à \$1 sans trouver d'acheteurs. Le factory filled est mieux demandé. On cote cette qualité de \$2.10 à \$2.25. Quelques lots de gros sel pour la salaison, Cagliari, Hyères, Ile Ture, ont été placés sur le marché, mais n'ont trouvé aucun acheteur. Le stock de ce sel est à l'heure qu'il est aussi considérable qu'au commencement de l'hiver, à peine quelques minots ont-ils été consommés.

**Spiritueux.**—La demande pour les spiritueux domestiques reste toujours calme sans changement de prix. En spiritueux étrangers les genièvres ont été très demandés depuis quelque temps, principalement les caisses vertes qui sont aujourd'hui très fermement tenues de \$4 à \$4.15. Les caisses rouges sont moins demandées, mais sont aussi très fermement tenues. En fut le DeKuyper est tenu de \$1.45 par gallon. Les eaux de vie sont calmes et les cours n'offrent aucune fluctuation.

**Sucres.**—Le mouvement des affaires dans les sucres est passablement tranquille nonobstant la modicité du stock en disponible de beaux blonds. Les cours n'offrent aucun changement.

**Thé.**—Depuis que la spéculation a déserté le marché, nous sommes retombés dans un grand calme. Il n'est parvenu à notre connaissance aucune transaction importante depuis huit jours.

**Vins.**—Affaires tranquilles.

En France les affaires paraissent très calmes.

Le *Moniteur Vinicole* dit :

Les semaines s'écoulent sans apporter de modifications bien sensibles dans la situation vinicole, et nous sommes d'avis que les affaires seront ainsi, sans grand entrain, et ne dépasseront pas les besoins strictement essentiels de la consommation, jusqu'au jour où les gelées ne seront plus à craindre.

La *Gironde* :

Nous n'avons à modifier en aucune façon nos précédentes revues, qui toutes constatent depuis plus de deux mois une stagnation absolue dans les transactions; nous ne reviendrons pas non plus sur les causes auxquelles il convient d'attribuer ce calme désespérant; nous les avons déjà et à plusieurs reprises longuement analysées: nous nous bornerons à constater aujourd'hui qu'elles subsistent toujours et que l'on peut résumer ainsi le bilan de la situation: "offres nombreuses, avec fléchissement des prix, demandes nulles et néant aux achats, ou à peu près."

Le *Courrier de La Rochelle* :

Les prévisions de nos précédents bulletins ne se démentent pas; le calme des affaires persistant avec une intensité plus grande qu'on ne devait s'y attendre à l'époque peu avancée de la campagne où nous sommes, la déroute commence.

Vainement, paraît-il, nos propriétaires offraient ces jours derniers à 120 fr. l'hectolitre leurs eaux-de-vie nouvelles ou rassis, n'importe, car depuis quelque temps ces deux sortes, malgré leur essentielle différence, se trouvent confondues dans le même prix, et, disons-le, dans le même abandon.

Il faut que l'absence d'ordre de la part des pays consommateurs avec lesquels nous sommes en relations soit bien absolue en ce moment pour expliquer l'attitude si froide et si indifférente des acheteurs de notre marché; il

semble aussi que la perspective soit peu encourageante, et qu'à la stagnation actuelle, on n'ait pas l'espoir de voir bientôt succéder plus de mouvement et de vie pour qu'aucun d'eux ne songe à tirer parti de la situation présente et à profiter de la notable dépréciation des cours.

On écrit de Mâcon, à la date du 9 février :

Les transactions vinicoles sont toujours d'un calme effrayant; on espérait un peu que vers la treizième de février, nous commencerions par voir un réveil d'affaires; il n'en est rien. La faiblesse des prix persiste; et nous voyons, tels propriétaires vigneron, qui ne voulaient pas vendre, il y a environ 2 mois venir aujourd'hui, apporter chaque jour, des échantillons à des prix (quoique élevés) relativement plus doux qu'en novembre, car non seulement on peut acheter à quelques francs par pièce de moins; mais il y a aussi, l'intérêt de l'argent, de 2 ou 3 mois à ajouter, ainsi que les pertes dites de coulage, en résumé les détenteurs se montrent beaucoup plus faciles, sous tout rapport, ce qui explique, en un mot, le fléchissement de l'article.

De Narbonne :

La situation de l'article vins devient de jour en jour plus précaire, par suite de l'abstention complète du commerce, qui, ne recevant aucune demande, ne se livre à aucun achat.

Le propriétaire encore détenteur de sa récolte 1873, ne paraît pas empressé d'offrir sa denrée, mais il est évident que la stagnation des affaires se prolongeant lui cause de vives préoccupations. Il se prend à espérer une reprise dans un temps prochain, et s'accroche à cet espoir avec une tenacité que la suite pourrait bien ébranler.

De Perpignan :

Nous n'avions pas eu le courage depuis longtemps de vous envoyer un courrier sur l'état de notre marché. Comme chez nos voisins de l'Aude et de l'Hérault à la furia des premiers temps, alors que le vin n'était même pas appréciable, a succédé un calme plat. Disons le aussi, il y a eu déception générale; déception chez l'acheteur, qui n'a pas la marchandise qu'il avait espéré; déception chez le propriétaire, encore détenteur, qui est obligé de s'avouer que son vin n'a pas l'alcool habituel. Chez nos voisins, on a attribué ce même fait à des causes qui ont amené même des polémiques très-vives, il s'agirait de la proibité du vigneron! Dans le Roussillon, nous ne croyons pas à la même cause; le fait, du reste, est général, les vins ne sont pas réussis cette année, dans nos vignobles, du côté de l'alcool.

Partant de là, s'il nous était permis nous conseillerons au commerce de ne pas se laisser aller à l'apathe; les Roussillon, alcooliques, naturellement, seront recherchés dans quelque temps et auront, par suite de la pénurie, un prix élevé.

Malgré le calme, les prix se maintiennent, mais en procédant sagement aux achats, il y a encore de la marchandise qui vaut l'argent qu'on en demande.

Nous n'ignorons pas que les Espagne vinés sont offerts, logés rendus en gare de Bercy, meilleur marché que les Roussillon en gare de Perpignan, mais à l'emploi, plus d'une maison en est revenue. Ces vins ont à peu d'exceptions près un goût de terroir, qui domine souvent dans les cuvées les mieux faites. Les Espagne peuvent remplacer un cas de besoin, mais non rendre les mêmes services que les Roussillon nature, c'est-à-dire sans mélange de vignobles étrangers.

**Acte concernant la Faillite, 1869**

Dans l'affaire de  
**J. BTE. POIRIER**, de la cité et du district de  
 Montréal, entrepreneur et commerçant,  
 FAILLI.

Le Failli n'a fait une cession de ses biens et les  
 créanciers sont notifiés de se réunir à sa place d'affaires,  
 No. 201, RUE RICHMOND, dans la cité  
 de Montréal, **VENDREDI**, le **VINGTIEME** jour  
 de **MARS** courant, à **DIX** heures avant-midi,  
 pour recevoir l'état de ses affaires et nommer un  
 syndic.

G. H. DUMESNIL,  
 Syndic Provisoire.

Montréal, 2 mars 1874

**Magnifiques Places d'Affaires**

**QUATRE SPACIEUX**  
 ET

**SUPERBES MAGASINS**

**LOUER**



En face de l'Hôtel Donegana sur la  
 Rue NOTRE-DAME, dans un quartier  
 où les affaires augmentent rapidement depuis  
 deux ou trois ans.

Egalement avantageux pour le commerce en  
 gros comme pour le commerce de détail à  
 cause de leur proximité du Port, du Marché  
 Bonsecours et de l'un des grands hôtels, les  
 mieux patronisés de la ville.

Deux de ces magasins ont près de 100 pieds  
 de profondeur avec CAVE spacieuse éclairée,  
 parfaitement égoutée et couverte d'un bon  
 plancher; magnifique PLATE-FORME au second.

Site très-avantageux pour le commerce  
 Marchandises Sèches,  
 Groceries, Vins, etc.,

Marchands de Meubles, de  
 Fer, de Faïence, de  
 Peintures, etc., etc

Le magasin No. 36, actuellement occupé par  
 M. Girard, est muni de tablettes, de magnifi-  
 ques COMPTOIRS et de tout ce qui est néces-  
 saire pour le commerce de MARCHANDISES  
 SECHES.

Les travaux pour achever ces constructions  
 vont être repris immédiatement et les

**Magasins seront prêts à être Loués**  
 vers le milieu de Mars prochain

— AUSSI —

**A LOUER**

avec les magasins ou séparément

**QUATRE LOGEMENTS**

de première classe, contenant toutes les am-  
 pliifications modernes

**Gaz, Bains, Water-Closets, et**  
 Quartier des plus salubres; en arrière

Vue magnifique: J. Fleuve et de l'Ab. Ste. Hélène

AVEC

**COUR HANGARDS, Etc.**

**AMELIORATIONS DE MANIERE A REA**  
**CONTRER LA CONVENANCE DES**  
**LOCATAIRES.**

**PRIX TRES-MODERES**

Pour plus amples détails s'adresser sur  
 lieux à **M. HENRI GIRARD**  
 Ou au soussigné,

**ALPH. DESJARDINS,**

No. 30, Rue St. Gabriel

24 d6c

**COMPAGNIE**  
 DES  
**MOULINS A COTON**

DE  
**V. HUDON**

**AVIS**

La COMPAGNIE DES MOULINS A CO-  
 TON de V. HUDON ayant obtenu de la Lé-  
 gislature Provinciale le pouvoir d'augmenter  
 son FONDS CAPITAL, a ouvert des Livres  
 au Bureau de la Compagnie, où toute inform-  
 ation sera donnée, pour la souscription d'un  
 NOMBRE LIMITE D' ACTIONS.

**V. HUDON,**  
 Président.  
 No. 16, rue Le Royer.  
 Montréal, 23 février 1874. am



**Chemins de Fer Intercolonial.**

Les soumissions pour le transport  
 de charbon de fer Intercolonial doivent  
 être présentées, qu'il s'agit de recevoir  
 les soumissions pour la pose des lisses et le bal-  
 listage sur un tronçon de 75 milles de la ligne depuis le  
 chemin de Metapedia jusqu'au Pont qui traverse  
 la rivière Metapedia, section 43. Les soumissions  
 devront comprendre toute cette distance.

Les devis et plans de soumission ne peuvent être  
 obtenus au Bureau des Commissaires, à Ottawa,  
 Les soumissions cachetées, enlées et "Soumis-  
 sions" et adressées aux Commissaires, seront  
 reçues à leur Bureau d'Ottawa jusqu'à MARDI  
 le 21 MARS 1874.

Les soumissions seront en même temps reçues  
 pour 300 tonneaux de charbon de fer, chemin de fer,  
 d'après un contrat qui peut être vu au bureau  
 plus haut mentionné. Les soumissions devront  
 spécifier le prix par tonneaux de 24 lbs, livrés à  
 la Rivière du Loup, en quantités égales, dans les  
 mois de Mai, Juin et Juillet prochains.

**C. J. BRYDGES,**  
**E. B. CHANDLER,**  
**A. W. McLEAN,**  
 Commissaires.

Bureau des Commissaires du  
 Chemin de Fer Intercolonial,  
 Ottawa, 4 Février 1874.



**BUREAU DU CONSEIL PRIVE.**

Ottawa, 29 août 1873.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à Son  
 Excellence le Gouverneur Général, sur la recom-  
 mandation du Ministre du Revenu de l'Intérieur, et  
 en vertu des dispositions de la 1ère Section de l'Acte  
 passé à la dernière Session du Parlement du Canada,  
 intitulé: "Acte pour amender, considérer et étendre  
 à toute la Puissance les lois concernant l'Inspection  
 de certains articles de provenance canadienne," de  
 désigner par un ordre en Conseil de ce jour, les Cités  
 suivantes: Québec et Montréal, dans la Province de  
 Québec; Toronto, Kingston, Hamilton, London et  
 Ottawa, dans la Province d'Ontario; Saint Jean-  
 dans la Province du Nouveau-Brunswick; et Hal-  
 ifax dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, comme  
 des Cités où il est expédient de nommer des Inspec-  
 teurs pour les articles suivants, de provenance cana-  
 dienne, savoir:

- Fleur et Farine,
- Blé et autres grains,
- Beuf et Lard,
- Poisson et Poisson,
- Poisson saumuré et huile de poisson,
- Beurre,
- Cuir et Peaux Crues,
- Pt. etc.

**W. A. HENSWORTH,**  
 Greffier du Conseil Privé.

25 février.

**A VENDRE**

1,000 tonneaux de FOIN mil  
 première qualité, ballots  
 pesant 300 livres et au-  
 dessus,

5,000 minots d'AVOINE,

2,000 " de POIS.

S'adresser à

**ED. CARON,**  
 Rivière du Loup (en haut.)

20 janv.

**EN MAIN**

ET

**A VENDRE**

PAR

**VICTOR HUDON**

- RAISINS VALENTE
- do MALAGA sur COUCHES
- do LOOSE MUSCATELS
- do SULTANA
- do CURRANTS
- SARDINES en 1/2 et 1/4 boîtes
- PETITS POIS au naturel
- CHAMPIGNONS
- ECORCE D'ORANGE et CITRONS con-  
 fits
- NOISETTES, NOIX du BRÉSIL et AMAN-  
 DES S. S.
- BRANDY MARTEL en caisses, barriques,  
 quarts et octaves
- do DUBOIS en caisses
- do GERIN en barriques et quarts
- GIN DEKUYPER en barriques, caisses rouges  
 et vertes
- do MELCHER en barriques et quarts

- RUM de la Jamaïque
- SCOTCH WHISKEY, en caisses
- PORTER, Dublin en pintes et chopines
- VINS, SHERRY, PORT, BGDY, PORT et  
 SAN PEDRO de PAUL  
 EMILE THOMAS

- do PORT SUPERIEUR
- do ST. JULIEN en caisses et barriques
- VINAIGRE de Bordeaux
- CHAMPAGNE, Diverses marques
- do SAINT P. RAY Monseux
- do CHARTREUSE véritable

- MARINADES de "STOWERS"
- MOUTARDE Française
- RIZ AFRICAIN
- SUCRES, DEMARARA, RAFFINE ECO-  
 PORTO RICO, Blanc en mor-  
 ceaux et Moulée

- MELASSES, BARBADE et MUSCOVADO
- SIROPS, AMBER, MIEL et GOLDEN
- HUILES D'OLIVE et de LOUP-MARIN
- 200 QUINTAUX de MORUE SECHE.

22 janvier

**Acte concernant la Faillite 1869**

Dans l'affaire de

**ISIDORE PAQUIN,**

FAILLI

Un bordereau des dividendes a été préparé et res-  
 tera ouvert aux oppositions jusqu'au **DIX-SEP-**  
**TIEME** jour de **MARS** prochain, après lequel jour  
 les dividendes seront payés.

**G. H. DUMESNIL,**  
 Syndic.

Montréal, 25 février 1874.

21



## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JE

### AVIS A NOS PATRONS.

M. C. Beausoleil, l'un des Rédacteurs propriétaires du *Négociant-Canadien*, ayant accepté la responsabilité de la publication et de l'administration de ce journal, nous avons jugé à propos de changer la raison sociale de L. E. Morin et Cie, en celle de :

**BEAUSOLEIL, MORIN & C<sup>ie</sup>.**

Nous espérons que cette arrangement donnera plus de vigueur au *Négociant-Canadien*. Il n'y a rien de changé dans la rédaction du *Négociant*, et M. Morin conserve toujours la direction de la *Revue Commerciale*.

Montréal, 18 février 1874.

L. E. MORIN & C<sup>ie</sup>.

Les bureaux du *Négociant-Canadien* sont au No. 30 Rue St. Gabriel, où toutes les affaires seront transigées à l'avenir.

L'agent général du *Négociant Canadien* est M. V. Tremblay, qui est seul autorisé à solliciter les annonces, recevoir les argents et donner des reçus. M. Tremblay va faire visite prochaine à nos patrons, et nous espérons qu'il sera reçu partout avec bienveillance.

Avis au commerce français.

Nous prevenons les commerçants français qu'ils aient à s'adresser pour tout ce qui concerne la publicité, à nos bureaux, à Paris, 29 Rue du Faubourg Montmartre, car aucune annonce française ne saurait être acceptée par nous en dehors de notre agence.

**BEAUSOLEIL, MORIN & C<sup>ie</sup>.**

Editeurs-propriétaires du  
*Négociant-Canadien*.

### Bilan des Banques.

Le numéro de la *Gazette Officielle* publié samedi nous fait connaître le bilan des banques d'Ontario et Québec au 31 Janvier dernier. Nous le reproduisons en même temps que celui du mois précédent :

CAPITAL.		
	31 Jan. 1874.	31 déc. 1873
Capital autorisé...	\$61,566,666	\$61,566,666
do souscrit...	58,041,516	58,032,916
do payé.....	53,516,124	53,191,927
PASSIF.		
Circulation.....	\$25,356,250	\$25,719,512
Dépôts du gouvernement à deman-		
de.....	3,943,666	4,599,238

do après avis..	5,430,520	4,661,579
do do publics		
à demandé.....	28,990,923	29,227,483
do après avis..	23,720,135	23,361,796
Du aux autres ban-		
ques en Canada..	1,874,948	1,338,618
do à l'étranger..	1,682,209	893,906
do en Angleterre	5,314,033	4,780,792
Autres obligations.	120,206	78,709
Total.....	\$95,439,205	\$94,526,726

#### ACTIF.

Espèces.....	\$ 6,377,850	\$ 6,033,606
Billets du gouvern.	8,376,429	8,582,638
Billets des autres		
banques.....	4,080,955	4,228,133
Balances dues par		
autres banques en		
Canada.....	2,504,681	2,216,354
do do à l'étran-		
ger.....	6,325,347	6,065,282
do en Angleterre	2,345,746	3,454,995
Bons du gouver-		
nement.....	924,428	1,174,428
Prêts au gouverne-		
ment.....	67,364	186,267
Prêts sur parts de		
banques.....	3,652,927	3,798,414
Prêts sur bons....	2,406,097	2,472,429
do aux corpora-		
tions.....	2,627,403	2,557,818
Billets escomptés..	108,257,321	109,595,995
do dus non-ga-		
rantis.....	1,107,547	1,209,478
Garantis.....	1,286,936	1,286,539
Immeubles.....	511,857	517,400
Bâtisses des ban-		
ques.....	2,296,501	2,250,877
Autres créances...	1,470,261	1,480,337
Total.....	\$157,633,721	\$156,780,311

### Banque du Peuple.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple a eu lieu hier en cette ville. M. John Pratt, le président, occupait le fauteuil, et le caissier, M. A. A. Trotlier lut l'état suivant des affaires de la Banque :

#### PASSIF.

Capital payé.....	\$1,600,000.00
Circulation.....	337,543.00
Dépôts sans intérêt.....	399,715.25
“ portant intérêt.....	701,394.44
Dividendes non réclamés...	3,353.90
Profits de l'année, toutes	
dépenses payées.....	275,394.78
Balance due aux autres	
banques.....	30,908.04
Total.....	\$3,338,310.11

#### ACTIF.

Cillets escomptés et au-	
tres créances, moins la	
balance due par les au-	
tres banques.....	\$2,900,030.00
Hypothèques et jugements	6,003.90
Immubles.....	40,514.13
Balance due par les au-	
tres banques.....	95,130.58
Espèces.....	49,723.98
Billets provinciaux....	163,917.00
Billets des autres banques	92,985.01
Total.....	\$3,348,310.11

Le rapport des auditeurs fut présenté. Il constate qu'après avoir payé deux di-

videndes au taux de 8 p. 100 par année, le fonds de réserve sera de \$211,394 8 soit plus de 13 p. 100 du capital payé de la Banque.

M. Narcisse Valois proposa l'adoption du rapport, et fit des remarques élogieuses sur la bonne administration des affaires et sur la prospérité de la Banque.

M. A. M. Delisle ajouta ses félicitations à celles de M. N. Valois et l'assemblée s'ajourna, après avoir nommé MM. Jean Leclerc, Jacques Grenier et E. K. Greene auditeurs de l'année courante.

Nous ne pouvons que féliciter les actionnaires du succès de leur institution, qu'ils doivent à l'habileté du Bureau de Direction et du Caissier, chargés de l'administration.

La Banque du Peuple est une institution nationale, et tous, nous devons lui souhaiter un redoublement de succès.

### Chambre de Commerce de la Puissance.

La quatrième convention annuelle de la Chambre de Commerce de la Puissance s'est terminée vendredi dernier après une des sessions les plus importantes et les plus laborieuses possibles. Nous n'avons d'espace aujourd'hui que pour le résumé de ses délibérations.

Séance de mercredi, 25 février 1874.

Cette séance a été très importante. Au début, la députation de la Chambre Nationale de Commerce des Etats-Unis composée de MM. McLaren de Milwaukee; E. P. et Frank Dow, de Buffalo, Hawley, de Détroit et Busby de Philadelphie, fut introduite et reçue par de grands applaudissements. Après que le président lui eut souhaité la bienvenue, M. McLaren prit la parole et fit allusion aux bons rapports établis depuis quelques années entre les hommes d'affaires et les organisations commerciales des deux pays.

Les américains s'occupent beaucoup de la question du commerce libre entre les deux pays. L'un et l'autre sans doute peuvent prospérer sans la réciprocité, mais leur position géographique est telle qu'ils ont tout intérêt aux relations les plus libres possibles. Si les délibérations des chambres de Commerce n'ont pas eu encore de résultat pratique, du moins ont-elles préparé l'opinion publique, et il a raison de croire que la question va entrer dans la période des négociations officielles. Les deux pays ont encore un grand intérêt à la reprise des paiements en espèces aux Etats-Unis et à l'amélioration des moyens de transporter les produits.

Après que M. McLaren eut repris son siège, M. MacPherson, de St. Jean, Q., attira l'attention sur la violation par plusieurs compagnies de chemins de fer, des réglemens relatifs au tarif sur les voies ferrées. Il recommanda, à ce sujet, une résolution qui fut unanimement adoptée.

M. R. Marshall, de St. Jean, N. B. introduisit la question de la marine canadienne en rapport avec le bill de M. Plim-soll, auquel il s'objecta vivement dans un long mémoire qu'il soumit à la convention.

Il termina en proposant de donner instruction au Conseil de préparer une adresse au gouverneur général pour lui demander d'intervenir et d'empêcher toute législation anglaise préjudiciable aux intérêts de la marine canadienne.

La motion fut adoptée après un discours dans lequel M. Dow, de Buffalo, se plaignit de la mauvaise construction des navires, qui n'offrent plus la même sécurité qu'autrefois.

Sur motion de M. Harty, un comité fut chargé d'étudier les rapports des chambres de Commerce de Kingston et de Toronto sur les meilleurs moyens de protéger la vie des passagers à bord des bateaux à vapeur voyageant dans les eaux intérieures.

M. MacPherson, St. Jean, Q., introduisit une résolution favorisant une réduction des honoraires des consuls, spécialement en faveur des navires qui voyagent sur le lac Champlain.

Toute la séance de l'après-midi a été consacrée à une discussion approfondie de la question du tarif.

M. MacPherson, de St. Jean, Q. ouvrit la discussion en disant que la protection actuelle est suffisante pour les manufactures, mais qu'il conviendrait de l'établir pour les produits agricoles.

Il termina en proposant la résolution suivante, secondé par M. R. Mitchel, de Montréal :

Qu'un droit de 15 p 100 est juste et raisonnable ; qu'aucun dérangement du tarif actuel n'est désirable ; mais que si une révision avait lieu, il conviendrait de donner une attention particulière aux intérêts de l'Agriculture.

M. Gillespie, de Toronto proposa en amendement :

Qu'il est de l'intérêt de la Puissance d'encourager les manufactures, afin d'offrir du travail au surplus de notre population ; qu'un tarif de 20 à la place de 15 p 100 est nécessaire, afin d'accorder aux diverses industries une protection suffisante.

M. Gillespie prétendit que beaucoup de nouvelles industries surgiraient si le tarif était plus élevé. Actuellement notre

marché est inondé du surplus de la production des anglais et des américains. Les cultivateurs y trouveraient leur intérêt.

M. Cowan, d'Oshawa, seconda la résolution et cita en faveur de la protection l'exemple de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Le major Walker, de Loudon proposa en amendement à l'amendement de M. Gillespie, la résolution suivante :

Que cette Chambre approuve le principe d'une protection incidente de 15 p 100 en faveur des manufactures indigènes, et est d'opinion que dans l'éventualité d'une nécessité d'augmenter le revenu, il devrait être prélevé au moyen d'une augmentation des droits sur les articles de luxe et non sur ceux de première nécessité ; et que cette Chambre est encore d'opinion que la permanence de la politique fiscale du pays importe également à son commerce et à ses manufactures.

M. Walker dit qu'au point de vue des consommateurs, un droit de 15 p. 100 est suffisant. Il y a danger à trop protéger les manufactures, et comme industriel il est satisfait de l'état de choses actuel et ne veut point de changement.

La discussion fut continuée par MM. Robinson, Oille, Brown, White, Spratt, Fairweather, Dougall, Nelson, Darling, Larke, O'Gilvie, Fox, Garneau, Drummond, McLennan, Jones, Thompson, Turner et autre.

Les orateurs pour la plupart se prononcèrent énergiquement en faveur d'une protection plus élevée, et démontrèrent qu'une politique d'immigration ne saurait réussir que si le pays est prêt à offrir de l'emploi à ceux qu'il enduit à quitter l'Europe pour venir s'établir au milieu de nous. Or l'industrie subit une très forte dépression grand nombre de fabriques sont fermées, et la production industrielle, au lieu d'augmenter diminue tandis que nos importations augmentent toujours.

Finalement, l'amendement de M. Walker fut rejeté par 34 voix contre 20.

M. White proposa alors l'amendement suivant :

Que par suite des grandes obligations assumées par la Puissance et du fait que durant le premier semestre de l'année fiscale courante, les dépenses ont excédé considérablement le revenu, est probable que quelque révision du tarif sera nécessaire à la prochaine session du Parlement Canadien. Il soit résolu que dans l'opinion de cette chambre le principe de la protection des intérêts manufacturiers soit la base de cette révision du tarif, en tant qu'il serait d'accord avec les besoins du commerce et ceux du revenu public.

Cette proposition fut adoptée par 42 voix contre 12, et la chambre s'ajourna.

Le premier ministre et la plupart de ses collègues, ainsi que MM. Tupper, et Mitchel assistaient à cette séance.

Séance de Jeudi, 26 février 1874.

A la séance du matin, M. Brown, d'Hamilton amena sur le tapis la question de la construction d'un canal au Sault Ste. Marie, qu'il représenta comme une nécessité nationale depuis que les américains ont refusé passage sur leur territoire aux troupes canadiennes expédiées à la Rivière-Rouge.

M. McLennan dit que beaucoup de gens trouvaient que le Canada allait trop vite dans la voie des dépenses. Il ne faut pas oublier que les questions doivent être discutées au point de vue commercial seulement.

Le canal actuel est pleinement suffisant. Il proposa que la motion reste sur la table. Après des discours de MM. Walker, Howland et Neelon, l'amendement fut rejeté par 27 voix contre 21 et la motion principale adoptée sur la même division.

M. White lut un mémoire sur la responsabilité des actionnaires des banques pour le double de leur capital souscrit et demanda le rappel de cette clause de la loi.

M. Waterman, de Petrolia, introduisit une résolution en faveur de l'abolition du droit d'accise sur la fabrication et la vente de l'huile de pétrole. Si, dit-il, ce soulagement n'est pas accordé, l'exportation s'arrêtera et l'exploitation des puits sera abandonnée.

La motion fut adoptée sans opposition.

M. A. Robertson proposa une motion en faveur de l'uniformité de l'examen des marchandises dans les divers ports d'entrée de la Puissance. Cette formalité est rigoureuse à Montréal et nulle dans beaucoup d'autres endroits.

MM. Darling, Turner, Elliot, Garneau, Gillespie et Robertson, se plaignirent vivement de l'état de choses actuel et la motion fut adoptée à l'unanimité.

M. Young, de Toronto, amena sur le tapis la question de l'inspection de la farine et du grain.

Sur motion de M. Brown, secondé par M. O'Gilvie, toute la question des inspections fut référée à un comité spécial.

M. O'Gilvie fit passer une résolution en faveur de l'établissement graduel du système décimal.

M. Thompson, de Toronto, proposa le rappel de la loi du timbre, et il prétendit qu'elle est vexatoire et peu productive. MM. Joseph et Wood s'y opposèrent, et la

motion fut rejetée par 28 voix contre 23.

La séance de l'après-midi a été consacrée à la discussion du renouvellement du traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

M. White ouvrit le débat, et dit qu'ayant eu l'avantage d'assister aux conventions de la Chambre Nationale de Commerce des Etats-Unis, il pouvait parler des progrès de l'opinion en faveur de cette mesure. La convention de St. Louis paraissait décidément opposée à tout ce qui pouvait ressembler à la réciprocité, et en faveur d'une union douanière. La convention de New-York révéla un changement profond et une disposition à favoriser la reprise des anciennes relations. Enfin à la récente réunion de Chicago, l'année dernière, les délégués n'hésitèrent point à reconnaître que c'était au gouvernement américain à prendre l'initiative des négociations en vue du renouvellement du traité de réciprocité.

La liberté du commerce entre les deux pays leur serait mutuellement avantageuse. En 1854, l'année qui précéda le traité, le commerce des deux provinces du Canada était de \$40,000,000 d'importations et \$23,000,000 d'exportations soit une balance contre le Canada de \$17,000,000.

Dès l'année suivante, sous l'opération du traité, les importations des Etats-Unis s'élevaient de \$15,500,000 à \$21,000,000; et celles de la Grande Bretagne tombaient de \$23,000,000 à \$13,000,000.

D'un autre côté les exportations du Canada aux Etats-Unis s'élevaient de \$8,500,000 à \$20,000,000, tandis que les exportations en Angleterre tombaient de \$11,000,000 à \$6,750,000.

Depuis le rappel du traité le commerce du Canada a fait de très grands progrès, ce qui prouve que nous pouvons nous en passer, mais il n'en est pas moins certain que nous en retirerions un très grand bénéfice.

M. Brown, d'Hamilton, parla en faveur du traité comme moyen de maintenir les bons rapports entre les deux pays et d'assurer la paix en multipliant les liens d'intérêt qui les unissent.

M. Hawley, de Détroit, dit que la question a une importance qui ne saurait être exagérée. Le succès du mouvement est assuré dans un avenir plus ou moins prochain. Dès que les préjugés auront disparu et que les américains comprendront l'intérêt qu'ils ont au renouvellement du traité, cette mesure tant désirée ne se fera pas attendre.

Comme preuve du progrès de l'opinion publique il fera aux discours de divers hommes d'état et aux résolutions des conventions commerciales.

Le Capt. Dorr dit que la question avait un côté plus important que celui du pur intérêt matériel. Il y a celui de la paix du monde et des sympathies mutuelles de deux peuples frères qui doit primer tous les autres. Ce qui n'empêche que par leur position géographique les deux pays n'en fassent qu'un seul et qu'ils sont indispensables l'un à l'autre pour développer complètement leurs ressources et assurer leur prospérité.

MM. Howlan, McLaren et Fairweather se prononcèrent aussi fortement en faveur de la réciprocité, après quoi la motion de M. White fut adoptée à l'unanimité.

M. G. W. Howlan proposa de donner instruction au comité exécutif d'avoir une conférence à ce sujet avec le comité exécutif de la Chambre de Commerce des Etats-Unis. La motion fut adoptée comme suggestion au lieu d'une instruction.

M. Robertson présenta le rapport du comité nommé pour examiner les lois de Faillite. Le document dit en substance qu'une loi des insolubles est nécessaire, et doit s'étendre à toute la Puissance, que celle de 1869 est au fonds satisfaisante, mais qu'elle pourrait être amendée avec avantage.

Le rapport fut adopté et la Chambre s'ajourna.

Séance de Vendredi, 27 février 1874.

Au début de cette séance, M. Howlan, de l'île du Prince Edouard, attira l'attention sur les pêcheries du Golfe. Une commission internationale doit se réunir pour déterminer la compensation que les Etats-Unis paieront au Canada pour le droit de pêcher dans les eaux canadiennes.

Du côté américain on prend tous les moyens de se procurer des témoignages et il y a danger que nos intérêts soient sacrifiés.

Il voudrait que le gouvernement adoptât des mesures de protection pour les pêcheries qui constituent pour le Canada une source de richesses incomparables.

Il se plaignit de la manière dont les pêcheurs canadiens étaient traités dans les eaux américaines.

MM. Drummond, McGregor et Harding, continuèrent la discussion, après quoi la motion fut adoptée sans opposition.

M. Harty, de Kingston, présenta le rapport du comité chargé d'étudier les règlements à bord des bateaux à vapeur à passagers de l'intérieur.

Le comité fait rapport en faveur de l'application à toute la Puissance de l'acte relatif aux capitaines et aux seconds des

navires, qui ne s'applique maintenant qu'à Québec, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse. Il recommande l'établissement de bureaux d'examineurs.

Le comité présenta des rapports à ce sujet des Chambres de Commerce de Toronto et de Kingston.

MM. Marshall et Dorr se prononcèrent fortement en faveur de cette mesure, et le rapport fut adopté.

M. Elliott, de Toronto, donna lecture d'un mémoire sur la question des polices d'assurance qui contiennent des clauses frivoles, vexatoires et d'une exécution souvent impossible. Des compagnies imposent des conditions contradictoires. Les polices anglaises sont beaucoup plus simples.

Il termina en proposant une résolution favorable à l'uniformité des conditions dans la rédaction des polices d'assurance.

Sur motion de M. Drummond, toute la question fut référée à un comité chargé de conférer à ce sujet avec les compagnies d'assurance.

M. Brown, d'Hamilton, présenta le rapport du comité sur les lois d'inspection. Il recommande de porter le nombre des qualités de farines de 3 à 5; de rendre facultative l'inspection du poisson et des huiles de poisson aux magasins de l'importateur, et d'établir à Montréal un bureau d'examineurs qui assurerait une inspection uniforme. L'inspection des peaux vertes devrait être obligatoire.

Le rapport fut adopté, avec une suggestion de M. McLennan que tous les amendements demandés par les chambres locales fussent soumis au gouvernement.

M. Garneau de Québec attira l'attention sur le fait que les dépôts de certaines compagnies d'assurance sur la vie ne sont pas suffisants.

M. Larke, d'Oshawa, dit qu'il y avait \$61,000,000 de risques sur la vie en Canada, donnant une prime annuelle de plus de 2,500,000, dont \$2,000,000 étaient expédiés en Angleterre et aux Etats Unis par les compagnies anglaises et américaines. Il croit que le gouvernement devrait se charger de l'assurance sur la vie, tout comme il se charge de l'administration postale. De cette manière les profits resteraient dans le pays.

Après une longue discussion, M. Marshall proposa de référer la question à un comité qui ferait rapport à la réunion de l'été prochain à St. Jean, N. B.

M. Rawson, de Toronto, fit une motion en faveur de la construction immédiate de cette partie du chemin de fer du Pacifique qui s'étend du Lac Supérieur à Fort

Garry et qui est destinée à ouvrir la vallée de la Saskatchewan.

M. White dit que c'était une question politique sur laquelle la chambre avait refusé de se prononcer l'année dernière. Et il proposa une résolution dans la même sens, qui fut adoptée par 34 voix contre 12.

Une résolution en faveur de la substitution du pesage ou mesurage des liquides fut adoptée à l'unanimité.

M. Joseph fit une motion demandant au gouvernement d'exiger des agences commerciales un dépôt comme celui qu'il exige des assurances.

M. Robertson proposa en amendement d'obliger les agences étrangères à désigner un agent dans le pays à qui les procédés légaux pourraient être servis.

Après une longue discussion, l'amendement fut adopté par 26 voix contre 20.

M. Hart, de Kingston, présente un rapport recommandant quelques changements dans l'organisation des chambres locales. Adopté.

On élut quatre vice présidents provinciaux pour compléter l'organisation du conseil, comme suit :

Hon. M. Howlan, pour l'Île du Prince-Edouard ; M. C. Thompson, pour la Nouvelle-Ecosse ; M. Hugh McLennen, pour Québec ; l'Hon. James Sked, pour Ontario, et M. Fairweather, pour le Nouveau-Brunswick.

M. Joseph, de Québec, proposa d'envoyer une délégation de cette chambre aux conventions de l'association des chambres de commerce de la Grande-Bretagne, et d'inviter celles-ci à se faire représenter aux conventions du Canada. Adopté.

M. Spratt, de Montréal, proposa de référer au Conseil Exécutif la question de l'établissement de tribunaux de commerce tels qu'il en existe en France et en Allemagne.

Après des discours de MM. Joseph et Jones, la motion fut adoptée.

M. Jones fit motion que le gouvernement faisant le trafic sur les chemins de fer comme les compagnies particulières, soit comme elles susceptible d'être poursuivi pour tous dommages causés aux marchandises.—Adopté.

Une motion de M. Wood, en faveur de l'encouragement par le gouvernement du commerce des Indes Occidentales, fut adoptée, après que plusieurs orateurs eurent montré l'importance de ce trafic et de l'établissement d'une ligne régulière de steamers entre les deux pays.

Après que la chambre eut adopté une résolution en faveur de la distribution gratuite de la correspondance et voté des remerciements à la délégation américaine, au gouvernement fédéral et au président, la convention s'ajourna.

ETAT FINANCIER

DE LA

Compagnie d'Assurance Agricole

1<sup>ER</sup> JANVIER 1874

Premières hypothèques sur biens-immobiliers.....	\$280,181 70
Bons des Etats-Un., 5-20.....	111,431 25
Bons de la Puissance du Canada.....	15,953 00
Bons d'Etat, de Comité, de Ville et de Cham. de fer.....	45,891 00
Immobilisables.....	67,752 91
Prêts sur obligations collatérales.....	48,755 50
Banques d'Agence garanties par bons.....	119,551 50
Intérêts et rentes accrues.....	1,775 55
Argent au Bureau.....	9,091 49
Argent à la Banque des Marchands.....	61,927 65
Argent à la Banque du Comité de Jefferson.....	58,270 86
Argent à la Banque des Marchands Kingston.....	5,778 61
Argent à la Banque de Toronto, Cobourg.....	2,000 00
	\$721,776 61

OBLIGATIONS.

Pertes réglées non dues.....	\$ 4,107 16
Pertes non-réglées.....	10,445 00
Reclamations contestées.....	11,586 05
Dividendes non payés.....	222 00
	\$26,360 19

Surplus de l'Actif sur le Passif..... \$708,376 45

La table suivante montrera le progrès satisfaisant de la Compagnie depuis 1866 :—

1866, 1 <sup>er</sup> Janvier, l'Actif était.....	\$270,221 30
1867 do do do.....	802,083 94
1868 do do do.....	854,096 14
1869 do do do.....	906,096 18
1870 do do do.....	491,761 78
1871 do do do.....	515,508 57
1872 do do do.....	628,388 46
1873 do do do.....	727,802 82
1874 do do do.....	787,376 45

Depuis son organisation la Compagnie a payé \$1,22,180 61 en pertes.

BUREAUX :

No. 245, Rue St. Jacques

MONTREAL

E. H. GOFF, Gérant

N. B. — Cette Compagnie restreint ses affaires aux propriétés de campagne et aux résidences détachées.  
27 février 1874

A V I S

EDWARD H. GOFF, 1<sup>er</sup>.

Gérant de la Compagnie d'Assurance Agricole, 245, Rue St. Jacques,

MON CHER MONSIEUR,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu aujourd'hui, votre chèque pour la somme de \$ 00 montant de l'Assurance dans votre Compagnie, sous la Police No. 215, sur ma grange qui est devenue la proie des flammes, Jeudi dernier, le 19 février. Je rends aussi témoignage de la promptitude avec laquelle la Compagnie dont vous êtes gérant a toujours remboursé de semblables pertes, et je recommande instamment votre Compagnie à la considération de mes amis.

Je suis, Monsieur,  
Votre très-respectueux,

N. PATTENAUDE.

Longueuil, 24 février 1874.

—L'esprit est-il une substance pondérable ou impondérable; une essence, une vapeur, ou quelque chose d'indescriptible qui ne peut être saisi, ou touché ?

L'homme pense, étudie, invente, fatigue son cerveau, par l'excès d'ouvrage, et perd sa raison; il repose son intellect, devient calme, se sert de restoratifs et pense de nouveau.

Quand on réfléchit qu'une puissance de supporter peut-être donnée au cerveau, et que les esprits faibles ont acquis de la force par le Sirop composé d'Hypophosphites de Fellows, nous ne pouvons que conclure que cet agent subtil est réellement une matière pondérable pour la raison que des ingrédients lui donnent de la force et de la vitalité.

Les personnes qui étudient beaucoup devraient conserver l'équilibre de puissance intellectuelle par l'usage de ce Sirop.

MARCHE MONETAIRE.

5 mars 1874.  
4 heures P. M.

STOCKS.	Acheteurs.	Vendeurs.
Banque de Montréal.....	103	103 1/2
Banque d'Ontario.....	108 1/2	109 1/2
Banque de P.A.B. du N.....	185	185
Banque de la Cité.....	1 1/2	101
Banque du Peuple.....	1 1/2	105 1/2
Banque de Moisson.....	111	111 1/2
Banque de Toronto.....	104	2 0
Banque Jacques-Cartier.....	105	105
Banque des Marchands.....	111	111 1/2
Banque des Towns, Est.....	118 1/2	118 1/2
Banque de Québec.....	105 1/2	108 1/2
Banque Nationale.....	105	105 1/2
Banque Union.....	105	105 1/2
Banque des Artisans.....	82 1/2	86
Banque Royale Canad.....	89 1/2	90 1/2
Banque C. de Commerce.....	125	125 1/2
Banque Métropolitaine.....	98 1/2	99 1/2
Banque de la Puissance.....	94	97
Banque de Hamilton.....	88 1/2	89
Banque Maritime.....	101	102
Banque d'Echange.....	74	85
Cie Charbon Intercol.....	20	30
Huron Copper Bay Co.....	178 1/2	178 1/2
Cie Télégraph Montréal.....	98	171
Cie Télégraph du Peuple.....	170	185
Cie. Canad. Richelieu.....	72 1/2	82
Cie. de Nav. Canadienne.....	18 1/2	19 1/2
Cie de Chars Urbains.....	13 1/2	13 1/2
Cie. du Gaz de la Cité.....	.....	.....
Merchant's Exchange.....	.....	.....
Montl. In'vnt Ass. Stock.....	.....	.....
Soc. de Const. P. du L.M.....	91	50
Canad. Rolling Stock Co.....	101	100
Compag. d'Equipement.....	70	82 1/2
Cie. d'Engin du Canada.....	75	88
Manufacture de Coton.....	101	100
Compagnie d'Entrepôt.....	60	50
Cie. de Chars de P.A. N.....	102 1/2	105
Stock de la Puissance.....	.....	.....
Bons de la Puissance.....	.....	.....
Déb. du Gov't 5 p. c. sig.....	.....	.....
Déb. du Gov't 6 p. c. cy.....	.....	.....
Bons du Havre de Montréal, 6 p. c. cy.....	.....	.....
Bons du Ch. de G. T. 7 p. c.....	.....	99 1/2
Bons du Chemin de Fer Champlain et St. Laurent.....	98	92 1/2
Dé 8 p. c. sterling.....	.....	.....
Bons Havre de Montréal.....	.....	99 1/2
Bons Corp. de Mont. 6 p. c.....	98	99
Bons Aqueduc, Montréal.....	109	110
Stock de Montréal 7 p. c.....	99	100
Stock de Montréal 6 p. c.....	.....	.....

Change.

Banque de Londres, 60 jours.....	1 1/2 1/2 à 109
Traites en Or do.....	0 à 1 1/2
Or de New-York, à 1200 A. M.....	112 1/2 à 107

Marché monétaire de Montréal.

New-York, 4 mars 1874 10.00 a. m.

Or, 112 1/2 ; change, 8 1/2  
Greenbacks achetés pour de l'Or à 11 1/2 et 00 d'escompte et vendus à 00.  
Argent acheté pour de billets de banque à 9 et vendu 9.  
K. 90 vendus de 114 à 117

PRIX COURANTS

MARCHE DE MONTREAL

A. Siles :-			
Britannique.....	par lb	5 1/2	6
Allemande.....	"	36	40
Sulphurique.....	"	4	5

Grains - blé de Prin, do Blanc d'hiver, do Rouge d'hiver, do Milwaukee No.1, do do No.2, do Chicago No.1, do do No.2, etc.

Houblon - Récolte 1872, do 1873

Huiles - Baleine brute, Lin domestique crue, do étrangère crue, Lard Extra, De loup marin raffinée, etc.

De morue, De palmier, De Castor, Vegetale, Pétrôle raffinée

Laine - Lavée du Canada, Etirée, Commune, Noire

Magenta - En bocaux

Marinades - Cross et Blackwell, Joyce, Thin, Pigot

Mastique - Anglais, Domestique

Melasse - Barbade, Centrifuge, Cuba, Demerara, Moscovade, Nouvelle-Orléans, Porto Rico, Suzar House

Mine de plomb - Dôme, Anglaise

Produits chimiques, &c., &c. - Alum, Bi-Carbonate de Soude, etc.

Blanching powder, Borax, Camphre, Carb. d'ammoniaque, Cochénille, Comperose, Crème de Tartre, etc.

Chlorate de Chaux, Extrait de Bois de Campêche

Do, Do, Do, Do, Do

Flour de soufre, Garantie hollandaise, Do française, Gomme Arabique, etc.

Indigo de Madras, Do, Manille, Laque, tendre, Noir de fumée, Nolz de Galle, Pâte de Reglisse de Calabre, etc.

Sel Epson, Soude caustique, Soufre en Caupon, Senné, Sel de Soude, Salspêtre

Poisson - Morue sèche, do verte, do en grenier, Harang du Labrador, Canso, Arichat

Saumon, Maquereau, do, do

Poisson blanc, Fruits, Sardines à l'huile, do, do

Savon - Savon commun, brin ordinaire, blanc, toilette, de Marseille rouge, do bleu

Sel - Gros de Liverpool, Fin, Factory Filled, Fin de table, d'Hyères, De Goderich

Sucres - Centrifuge, Moscovade, De Cuba, Demerara, Raffiné brésilien, de Anglès blanc, Sucre Jaune, No. 2, No. 3, Sel in Schautillon, No. 1, Sucre blanc raffiné A, B, C, D

Tabac, manufacturé - Fancy Bright, Bright, Mahogany, Bright, No. 1, à chiquer, sucré, Martin, Victoria, Petit favori, Dinnant, Prince de Galles Nos. 1 et 2, Américain à feuille, Canadien

The - Gunpowder, Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon

Impérial - Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon

rouge Hyson - Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon

Hyson - Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon

Japonais - Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon

Twankay - Bon ordinaire à bon, Commun à bon

Souchong et Congou - Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon

Oolong - Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon

Vitres - Allemande par 50 pieds, 8 1/2, 7 1/2, 7, 6 1/2, 6, 5 1/2, 5, 4 1/2, 4, 3 1/2, 3, 2 1/2, 2, 1 1/2, 1

Spritsueux, Vins, &c. - Bière - Allsopp bouteilles, Bass, Jeffrey, W. Younger et Cie, Tennents

Eau-de-Vie - Giraud frère, Chaloupin, Biscuit, Dubouché et C, Hennessy et Cie

Martell, Jules Robin et Cie, Suzzero Desforges et Cie, Coran et Cie, Inel Castillon et Cie

Central Vineyard Proprietors, Old Vineyard Proprietors, Renault, Gerin, C. Bruchaut et Cie

Genièvre - Boll and Dunlop, DeKuyper, Houtman, Henneker, Key Brand, Beuker, Linenbrink

aisées Rouge - Boll et Dunlop, DeKuyper, Houtman, Henneker, Key Brand, Beuker, Linenbrink

Caisées Vertes - Boll et Dunlop, DeKuyper, Houtman, Henneker, Key Brand, Beuker

Caisées Jaunes - Key Brand

Caisées Bleues - Key Brand

Old Tom - Booth, Bernard, Flet

Whisky Ecossais - Ramsay, Bullock, Lade & Cie, Stewart

Whisky Irlandais - Cork Distillery, Dunville

Whisky de Seigle - En douane, Acquitté

Rhum - Jamaïque, Demarara, Cuba

Vins Xeres - Valette, Paul Emile Thomas, Montillo, Lacave, Pemartin, Domescq, Malvoisie, Cramp Sutter et Cie, Amontillado, Faraesle

Vin de Gingembre - nard, do, Domestique

Porto - No. 1, 2 et 3, Tarragone, Cataina, Molliet, Graham No. 1, No. 2, No. 3, No. 4, Hunt, Offey, Crump & Fores, ter's O, O, O, autres marques

Champagne - Most & Chandon, No 1 bouteilles, No 2 bouteilles, Roderer, Jules Mumm, Bouché Fils, A. Collin Carte blanche, do, do

Alcool - (Highwines) 50 degrés en douane, H. Corby, J. P. Wiser, douane, acquitté, Gonderham & Worts en douane, acquitté



**SPIRITUEUX DOMESTIQUES**

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.  
500 Barils } Whisky de Seigle,  
300 do

En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

**MORIN & CIE.,**  
10, Rue St. Nicholas.

**H. CHARLEBOIS**

Epicier en Gros et en Détail  
Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles  
**No. 96, RUE MCGILL**  
Vis-à-vis le marché Ste. Anne  
**MONTREAL**

24 juillet

**NAZAIRE TURCOTTE**

IMPORTATEUR  
D'Épiceries et de Denrées Co-  
loniales, Vins, Spiritueux  
Etc., Etc., Etc.,  
**QUAIDEHUNT**  
BASSE VILLE  
**QUEBEC** 31 30

8 mai

Fabrique de Colle Forte de Montréal

**H. LABELLE & Cie**

FABRICANTS DE  
Colle forte blanche, commune et détre, de  
Noir Animal, d'Huile de pieds de Boeuf  
et de Suif  
FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE  
Bureau: 10, RUE DU PORT  
MONTREAL.  
HOSPICE LABELLE.  
30-30

**N. QUINTAL**

Négociant en Epicerie, Spiritueux et Comestibles  
EN GROS  
**No. 83, Rue St. Joseph**  
VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées colo-  
niales, Fruits, etc., etc., importés directement.**HAMILTON & Cie.**

IMPORTATEURS DE  
Marchandises Sèches de Gout et d'Étape  
**05,—Rue St. Joseph,—105**  
Vis-à-vis la Ruelle Dupré  
**MONTREAL.**

30-30

**GAUTHIER, MAYRAND & Cie**

IMPORTATEURS DIRECTS

**279 & 281****Rue des Commissaires**

OFFRENT AU COMMERCE

A DES

**Prix Exceptionnels de Bon Marché**

L'Assortiment le plus complet en  
Epicerie générales anglaises et  
françaises,  
Vins, Liqueurs, Champagne, Mo-  
selle de différentes marques  
et qualités,  
Tabacs, Cigares indigènes, alle-  
mands ou de la Havane,

Produits français les plus variés,  
en

Sardines,

Moutardes,

Huiles,

Fruits,

Bougies etc.,

Bouchons,

Thés,

Cafés,

Sucre,

Melasses, etc.,

Autres denrées coloniales,

Farine,

Lard,

Saindoux, etc., etc.,

Poissons de toutes sortes,

Morue sèche et verte.

9 oct. 1878.

62

**POISSON INSPECTE**

Barils Hareng No. 1 du Labrador,  
do do Saumon,

Boucauts et barils de morue,

A vendre chez

**C. FRASER & CIE.**377 et 379, Rue des Commissaires  
**MONTREAL.****132, RUE ST. JOSEPH**A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Cha-  
boillez.**C. A. DEPOCAS**

Épiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &c  
EN GROS ET EN DETAIL  
MONTREAL 30-30

**J. L. CASSIDY & CIE.**

IMPORTATEURS DE  
PORCELAINES,  
VERRETERIES ET VAISSELLE  
339 et 341 Rue St. Paul,  
D'ASSURANCE DES SOEURS, MONTREAL. 52

**LA 'CITOYENNE'**  
**ASSURANCE DU CANADA**

Incorporate par un Acte spécial du Parlement  
pléniement autorisée d'après les dispositions  
de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

**S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal**Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,  
MONTREAL**Sir HUGH ALLAN, President**

Les personnes désirant assurer leur vie sont  
priées d'une manière toute spéciale d'examiner  
d'abord le prospectus de cette

**Compagnie Canadienne Populaire**

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les  
Agents de la Compagnie et de

**EDWARD STARK,**Gérant département de la vie.  
fin

14 Janv.

**AUX TANNEURS ET AUTRES****ON A BESOIN**

POUR LA

**Fabrique de Colle de Montréal**

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour les-  
quels on paiera le plus haut prix du marché.**H. LABELLE & CIE.,**

30-30

10, Rue du Port.

**RICHARD BERNIS****ANVERS (Belgique)**Agent du gouvernement canadien et de la Ligue  
Allan

Expéditeur Commissionnaire en général

**Marchand-Exportateur**

6 août

**JOHN HOPE & CIE.,**

**Mrarchands Commissionnaires**

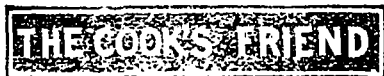
Montréal.

Représentent en Canada :

- MM. MOET & CHANDON, EPERNAY
- " BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.
- " JULES ROBIN & CIE., COGNAC.
- M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA
- MM. COCKBURN SMITHES & CIE., OPORTO.
- M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.
- MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.
- MM. REINHARD & CIE., COBLENTZ.
- MM. E. & G. HIBBERT, de Londres, exportateurs de la bière en bouteilles de MM. BASS & CIE.
- MM. E. & J. BURKE, DUBLIN, exportateurs de Porter en bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & CIE, &c., &c.

*N.B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.*

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER QUI EXISTE.



Est la seule origine et authentique.  
ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS  
Vendue par tous les Epiciers. 52

ETABLIE EN 1869



**J. T. LETOURNEUX**

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS

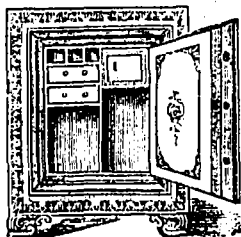
- HUILES, VERNES,
- VITRES A VITRES MASTIC
- LAMPES PINCEAUX
- CHIMINEES ETOUPE
- COLTAR Etc., Etc.

VITRES, GLACES de MIROIRS ET VITRES de COULEUR  
TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Soul Agent pour la Puissance du Canada de la  
Graisse Patentée de Dossors pour Essieux,  
No. 259, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPE, PINCEAU et BARIL de Peinture.



MANUFACTURE

DE

**COFFRES FORT DE LA PUISSANCE**

DE

**GODFROY CHAPELEAU**

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des volours.  
PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.  
PUBLIQUES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Chânières de Cinémas.  
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Déchètures, etc.  
SERIURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Collèges-fort et Prisons.  
OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.  
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—220 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borroméo.

MONTREAL.

9 Juillet 1872.



**HOTEL DU GOUVERNEMENT.**

Vendredi, le 6e jour de juin 1873.

PRESENTE :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre du Revenu de l'Intérieur, et en vertu des dispositions de l'Acte 32e Victoria, chapitre S, intitulé : " Acte pour expliquer et amender l'acte concernant la perception et l'administration du revenu, l'audition des comptes publics et la responsabilité des comptables publics."

Il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que le privilège accordé par l'Ordre en Conseil du 19 mars 1863, aux effets, denrées et marchandises, du cru, du produit ou de fabrication du Canada qui aient été exportés hors des limites du Canada d'y être réimportés francs de droits de douane à certaines conditions énumérées dans le dit ordre, soit étendu par le présent étendu et déclaré s'appliquer aux denrées sujettes aux droits d'exécise, lesquelles denrées pourront à l'avenir être également réimportés en Canada, libres de droits, sujettes aux dites conditions mentionnées au dit ordre, et à la condition, en outre, que ces denrées soient mises en entrepôt, lors de leur réimportation, et sujettes aux droits d'exécise dont elles auraient été passibles si elles n'eu-ssent pas été exportées du Canada.

W. A. HAWSWORTH,  
Greffier du Conseil Privé.

25 fév.

**Thibaudeau, Généreux & Cie.,**

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THIBAUDEAU, GENEREUX & CIE., à Montréal.

THIBAUDEAU, FRERES & CIE., à Québec

THIBAUDEAU, BROTHERS & Co., à Manchester, (Angleterre)

Montréal, 15 janvier 1874.

ETABLIE, JANVIER 1871

**L'Agence Mercantile DU CANADA**

**MURRAY, MIDDLEMISS & CIE**  
Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux.

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres dépensées parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et locum tenens : nous n'envoyons pas à New-York pour la correction de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

- Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.
- Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.
- Hamilton, 20, Rue James.
- Halifax, Rue Hollis.
- St. Jean, N. B., Rue Prince William.

Succursales au Etats-Unis

- New-York St. Louis
- Philadelphie Détroit
- Baltimore Milwaukee
- Albany Kansas City
- Boston Rochester
- Chicago Cincinnati
- Portland, Orég. Buffalo
- Grands Rapides Utica
- Nouvelle-Orléans Quincy
- San Francisco Toledo
- St. Joseph Syracuse
- Louisville St. Paul.

SUCCURSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE.

Succursales dans la Grande-Bretagne.

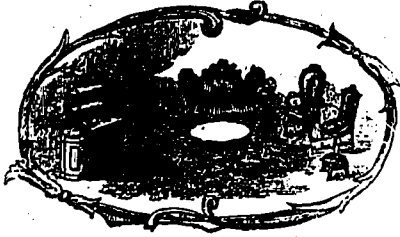
- Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.
- Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.
- Glasgow, 33, Benfield Street.
- Edimbourg, 72, Princes Street.
- Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord.



**TABLES DE SALON**

1,500 petites Corniches décou-  
pées à jour



Sofas-Canapés

PORTE-CHAPEAUX

2,500 Chaises de jonc de toutes sortes et de  
tous prix

SIDEBARDS FINIS A L'HUILE

**C. E. PARISEAU**

449, RUE NOTRE-DAME  
MONTREAL

Mail. 1872.

MAGASIN CANADIEN

DE

**FERRONNERIE**

**H. BELINEAU**

IMPORTATEUR DE

**Ferronneries**

Et Fabricant de

**FERBLANTERIES**

ENSEIGNE DE L'EGUINE ET DU  
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul  
MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Pointu-  
res de toutes sortes, Vitros de toutes grandeurs,  
Vernis, etc.—Aussi : Poêles doubles à un ou deux  
fourneaux, Poêles de Cuisino à charbon et à bois, de  
fantaisie et autres. 52

**S. CLOUTIER,**

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29,—Rue St. Joseph,—No. 29,  
MONTREAL.

80-30

**E. HUDON, FILS & CIE**

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

Anglaises, Françaises et Américaines

374, — RUE ST. PAUL, — 374  
MONTREAL.

E. HUDON, Sr.,  
E. HUDON, Jr.,  
ALPHONSE HUDON.

9 oct. 1876.

**MORIN & CIE.**

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

**M. J. P. WISER,**

**DISTILLATEUR**

PRESCOTT, ONT.

**M. H. CORBY**

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT  
EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

MONTREAL

**N. VALOIS & Cie**

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

**GAUCHER & TELMOSSÉ**

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSSÉ.

**A LOUER**

ONZE MAGASINS neufs de 1re classe,  
situés sur les Rues de Brésolles et St. Di-  
zier. Cinq de ces magasins ont des SOUS-  
CAVES pour les vins. Tous ces magasins  
sont construits forts et solides et peuvent servir  
comme magasins d'entrepôt.

Les Caves et Sous-caves sont à l'épreuve de l'eau  
dans les temps d'inondation.

Possession le 1er Février ou le 1er Mars prochain.

S'adresser à

J. G. GUIMOND,

Proc. des D mes de l'Hôtel-Dieu.

18 1/2c.

**A. DUBORD & CIE.**

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

Eu Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du  
commerce sur notre tabac en poudre si avanta-  
geusement connu dans les Provinces du Canada.

**C. H. LETOURNEUX**

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL.

AUX

Propriétaires de Tourbières

**MACHINE à PRESSER la TOURBE**

MM. BRUNET & CIE. ont inventé  
un système pour transformer la  
tourbe sortant de la terre, en blocs  
aussi durs que le charbon.

Cette machine, qui est peu coûteuse, est mise en  
opération par un seul cheval et peut livrer 15,000  
blocs par jour, soit environ 10 tonnes pesant de  
combustible; trois hommes et un enfant suffisent à  
la mettre en opération.

Cette machine brevetée par le Gouvernement et  
qui recut les premiers prix à l'Exposition Indus-  
trielle du Canada en 1873, est destinée à opérer une  
révolution dans le mode actuel de chauffage.

Les propriétaires ont maintenant plusieurs ma-  
chines à vendre et ils sont prêts à entrer en négocia-  
tions pour permettre l'usage de leur procédé.

S'adresser à

JOS. BRUNET,  
No. 499, Rue Mignonne.

ou à

G. A. DROLET,  
No. 41, Rue St. Vincent.  
du

Montréal, 20 février 1874

**Ancelle & Morice**

IMPORTATEURS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en  
gros un assortiment complet de

**PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS**

Consistant principalement

Vins,

Genièvre

Eaux-de-Vie,

Liqueurs fines,

Conserves de toutes sortes

Fruits,

Etc., Etc., Etc.

Arrivé par les navires

"Euclide," "Jacques-Cartier," "Courier du  
Canada," de Marseilles

"Thrush" et "Hector," de Bordeaux

"Stratheden," d'Espagne

"Rock City," de Londres

"Glenberrie," de Glasgow.

— AUSSI —

Une consignation de

Bouchons, Capsules, Eponges, Cham-  
pagnes. Citrons et Oranges.

**AVIS**

Inspection de la Fleur et de  
la Farine

Le sousigné a été nommé de nouveau Inspec-  
teur de fleur et de farine pour la Cité de Montréal,  
et assumera à partir de cette date les devoirs et  
la responsabilité de cette charge importante.

JOHN YOUNG,  
Inspecteur.

Montréal, 22 janvier